

AUVERGNE



ARCHITECTURES

REVUE  
DU CONSEIL  
REGIONAL  
DE L'ORDRE  
DES ARCHITECTES  
Juin 2003  
N°31 - 6,10 €

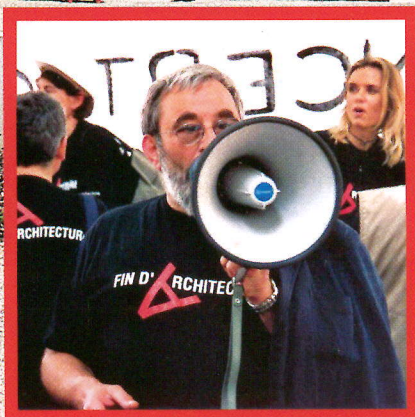


Pôle Lardy

# Le renouveau universitaire de Vichy

Des œuvres  
au cœur des murs

L'architecture  
c'est pas fait  
pour les chiens



## Notre mémoire rurale fout le camp !

Le président de l'Ordre des architectes d'Auvergne  
manifeste devant l'Assemblée Nationale  
contre le projet gouvernemental.

# Nous

CRÉATEURS  
DE PROJETS

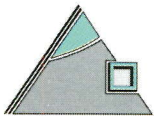


# Vous

METTEURS EN SCÈNE  
D'ESPACES DE VIE



Partenaires pour l'amélioration du cadre de vie



## OPAC

DU PUY-DE-DÔME  
ET DU MASSIF CENTRAL

32 rue de Blanzat • 63 000 Clermont-Ferrand • 04 73 41 16 16  
[www.opac-puydedome.fr](http://www.opac-puydedome.fr)

# SOMUTRA

☎ 04.71.20.02.20

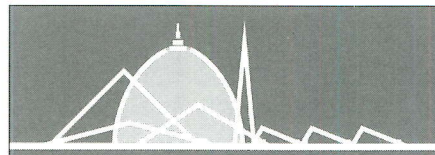
Fax 04.71.20.09.97

15300 MURAT



## A réalisé sur Vucania :

- Les terrassements généraux y compris minage et confortements
- Les assainissements profonds
- Les parkings et V.R.D.



## COUVRADÔMES

Jacques LÉPRON

COUVERTURE  
ZINGUERIE  
ETANCHEITE  
BARDAGE  
DESENFUMAGE  
ENTRETIEN  
TRAVAUX NEUFS  
MONUMENTS  
HISTORIQUES

### COUVRADÔMES SARL

41, RUE DES FRERES-LUMIERE - ZI LE BREZET

63100 CLERMONT-FERRAND

TEL. 04 73 14 00 15 - FAX 04 73 14 00 07

## Rythmez vos façades en VM ZINC®

**Profil Sinus  
Cassettes  
ADEKA® ou DEXTER®  
Profil Agrafé  
Profil à Emboîtement**

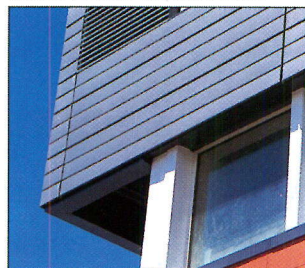
Pour allier esthétique et performances techniques, pour jouer avec ombres et lumières, le VM ZINC®, matériau naturel, sans entretien défie le temps. VM ZINC® signe une gamme de systèmes pour façades planes de petites et grandes dimensions en QUARTZ-ZINC® et ANTHRA-ZINC®. L'architecte ajuste ainsi le ton, la trame, le rythme à sa conception du projet.



Immeuble bureaux - Arradon (56)  
Architecte : Gueho / Entreprise : HAYS



Immeuble "Sequoia" - Rennes (35)  
Architecte : Golhem / Entreprise : SOPREMA



Lycée Laennec - Rennes (35)  
Architecte : Bonnot / Entreprise : PCB/DAVY



Umicore France "Les Mercuriales" 40, rue Jean Jaurès 93176 Bagnolet Cedex  
Contacts VM ZINC® : Documentation : 01 49 72 41 50 Bureau d'études : 01 49 72 42 87/18  
Internet : [www.vmezinc.fr](http://www.vmezinc.fr)



# 5

## conseil de l'ordre

- Les nouvelles ordonnances : quelle place pour les architectes
- (In)Formation des jeunes inscrits
- Promenade en architecture
- "100 Ans" au Puy

# 7

## actualités-brèves

- Au Musée du Bâtiment : Jeux de construction
- Cantal : Le Parc d'activités artistiques : du théâtre de rue toute l'année...
- "Ingéniarchitecte" ou "archingénieur" : Le CUST veut former des ingénieurs en génie de l'architecture et du bâtiment
- Pour la première fois depuis 60 ans, une femme à la tête de l'ASBTP
- Une "maquette sensorielle" : La cathédrale clermontoise se dévoile aux aveugles
- Le guide de Clermont-Ferrand : Clin d'œil appuyé à l'architecture
- 3<sup>e</sup> Bourse Jaude : Valentin Vigneron à l'honneur
- Foyer Anna Rodier : L'histoire d'un phare

# 10

## savoir-faire

### Pôle Lardy Le renouveau universitaire de Vichy

Après avoir établi un diagnostic urbain sur le site Lardy, composé de friches thermales, au début des années quatre-vingt-dix, Philippe Martin, architecte vichyssois, participe, avec d'autres confrères, à la réhabilitation de ce pôle regroupant différentes formations universitaires.

La revue du

Conseil

régional

de l'Ordre

des

Architectes

d'Auvergne.

[www.archi-auvergne.org](http://www.archi-auvergne.org)

[ordre@archi-auvergne.org](mailto:ordre@archi-auvergne.org)

Edition : Ordre des Architectes Région Auvergne, 40 bd Charles de Gaulle - 63000 Clermont-Ferrand. Tél. 04.73.93.17.84 Fax. 04.73.93.17.22 [www.archi-auvergne.org](http://www.archi-auvergne.org) [ordre@archi-auvergne.org](mailto:ordre@archi-auvergne.org)  
 Directeur de la publication : Roland Ondet  
 Comité de rédaction : Jean-Claude Collet / Christine Descœur / Anne Montrieul.  
 Correspondants : Didier Allibert, Marc Escande, Claude Maitrias,

Bruno Recoules, Sylvie Soulas.  
 Conception-réalisation : G. de Bussac S.A. - 04.73.42.31.00 [www.gdebussac.fr](http://www.gdebussac.fr) avec la participation de Xavier Zwiller - Vice Versa pour la réalisation graphique, de Denis Couderc et Michel Josselin pour la rédaction  
 Publicité : G. de Bussac / Michel de Féligonde 04 73 62 81 08  
 Alain Rosset 04 73 90 14 34  
 Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trimestre 2003.

N° 31

Juin 2003

Prix au numéro :

6,10 €.

Abonnement :

15,24 €.

Photo de couverture :

Le Pôle Lardy

Photo : Christophe Camus

Vignette :

Le président de l'Ordre des architectes d'Auvergne, manifeste devant l'Assemblée Nationale contre le projet gouvernemental.

Photo : D.R.

Et le phénomène s'accélère, comme le constate avec nostalgie et un soupçon de tristesse, Luc Breuillé, architecte, à l'origine du Conservatoire Régional de l'Habitat et des Paysages d'Auvergne. Il espère encore modifier la mentalité des Français en les incitant à regarder autrement leur passé, comme c'est le cas outre Manche, et à imaginer l'avenir, en rétablissant d'anciennes techniques, qui devraient occuper une place beaucoup plus importante dans le cadre du développement durable. Voici le récit de son combat qu'il mène avec âpreté depuis la sortie de l'école d'architecture.

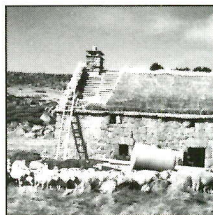
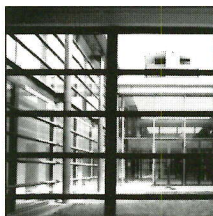
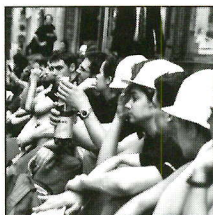
# sommaire

# 12

## l'artiste et l'architecte

### Fresques, volumes et bas-reliefs... Des œuvres au cœur des murs

Peintre, sculpteur, architecte d'intérieur, carreleur-mosaïste... Issus de métiers divers, ils apportent avec leurs techniques propres, au sein ou sur la peau des constructions, des éléments dits "décoratifs" qui souvent sont bien plus qu'un simple enjolivement des espaces. Mais qu'ils les conçoivent ou les réalisent – et parfois les deux à la fois –, tous répondent ainsi à la question de la place de l'œuvre d'art dans le bâti, et posent par conséquent celle du rapport entre artistes et architectes.



# 16

## actualités

### Pour les artisans d'Auvergne, un siège audacieux et convivial

Depuis le début 2003, les AVA (Assurances vieillesse des artisans d'Auvergne) ont rejoint dans le parc technologique de la Pardieu, au sud-est de l'agglomération clermontoise, leur nouveau siège conçu par l'architecte André Jalicon (Clermont-Ferrand).

### Notre mémoire rurale fout le camp !

Que reste-t-il des paysages, qui, n'avaient guère changé pendant des siècles, et des maisons rurales qui ont donné tant de saveurs à nos villages ? Peu de chose, à vrai dire.

# 24

## événement

À Saint-Gervais d'Auvergne "L'architecture c'est pas fait pour les chiens" (enfin, si...)

Inauguré le 12 mai par Valéry Giscard d'Estaing, président de la région d'Auvergne, l'atelier pédagogique canin de la Villatelle, à Saint-Gervais d'Auvergne (Puy-de-Dôme), constitue la touche finale de la rénovation-extension du lycée professionnel agricole des Combrailles.

# 26

## observatoire

L'observatoire des concours dans la région Auvergne.

## carnet

# N

ous étions nombreux, Architectes de la France entière et étudiants, à "animer" la première conférence des Journées de la Maîtrise d'œuvre organisées par Le Moniteur. La formule journalistique adéquate voudrait que je dise "notre confrère, Le Moniteur", mais je n'aurai pas cette outrecuidance. Au centre des exposés quelquefois transformés en débats malgré la volonté des animateurs, l'article 4 de la loi d'habilitation du Gouvernement à prendre par ordonnance des mesures de simplification et codification du droit.

Cet article 4 stipule tout simplement que les mesures dérogatoires mises en place pour permettre à notre Ministre de l'Intérieur de construire ses commissariats avec des capitaux privés pourront s'appliquer "à d'autres personnes morales pour satisfaire d'autres besoins".

On généralise l'exception et demain toute collectivité pourra avoir recours à la procédure du "Partenariat Public Privé" (PPP) ou "Autorisation d'Occupation Temporaire" (AOT), c'est-à-dire

consulter des constructeurs associés à leurs filiales, sociétés de services - nettoyage, entretien, maintenance - et leurs banques pour réaliser des projets financés sous forme de crédit-bail. Le montage idéal : plus d'effort de programmation, plus de souci de consultations compliquées, des financements et des budgets dérogés du poids de l'investissement puisque tout sera comptabilisé en fonctionnement.

Les défenseurs de ces procédés se réfèrent aux marchés autoroutiers ou au viaduc de Millau qui n'auraient pas vu le jour avec des procédures traditionnelles, en feignant d'ignorer que la loi vise

# e n j e u

à étendre la méthode à des projets qui n'ont aucune commune mesure avec ceux-là.

C'est là qu'est la tromperie bien organisée et bien orchestrée. Demain, tel qu'est fait le projet, le Maire de la plus petite commune, ou une Communauté de Communes, pourra recourir à ces procédures pour réaliser son école primaire, sa salle des fêtes ou son gymnase et les majors du BTP et leurs filiales sauront s'organiser pour prendre ces marchés. Cela ne se fera qu'au détriment de la qualité et au profit du profit.

Gilles de Robien, Ministre de l'Équipement et des Transports, est conscient du danger et le 3 juin nous a rassurés. Il plaidera pour un encadrement strict de ces procédures. Je souhaite ardemment qu'il soit entendu en plus haut lieu et que soit évitée la catastrophe. Il ne faut pas se tromper. Il ne s'agit plus de la défense des activités des bureaux d'études indépendants, ou des PME du bâtiment, ou des artisans qui feront les frais de cette réforme (mais qui après tout savent peut-être se réorganiser entre survivants et ne seront pas plus méprisés par leurs co-traitants qu'ils ne l'étaient par certains maîtres d'ouvrage), mais il s'agit bien d'un choix de société : construire d'une manière intelligente, réfléchie et adaptée,

poursuivre les efforts en matière de programmation et de qualité architecturale, ou bien acheter des produits standardisés médiocres, agrémentés d'appendices régionalistes au gré des implantations locales.

L'enjeu est avant tout culturel. L'Architecture est une expression de la culture, dit la Loi. Prenons garde à ce que celle que nous allons produire ne soit pas l'expression d'un mercantilisme indigent.

ORDRE DES ARCHITECTES  
A U V E R G N E

Jean-Paul Lanquette, Président

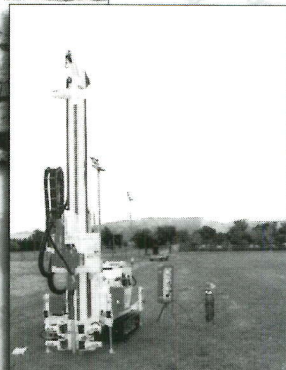
# SOL OLUTION

Etudes Géotechniques

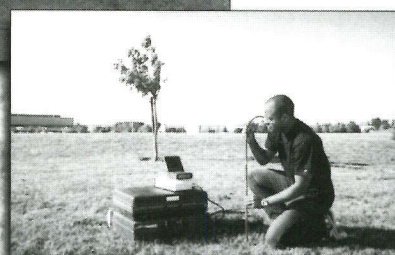
- ▶ Investigations Géologiques
- ▶ Tests Mécaniques
- ▶ Bilan Géotechnique
- ▶ Diagnostic



▲ PANDA



Forage ▶



Géoendoscopie ▲

## SOL SOLUTION

ZAC des Portes de Riom

B.P. 178

63204 RIOM

Tél. : 04 73 64 74 84 - Fax : 04 73 64 74 80

E.mail : [sol.solution@wanadoo.fr](mailto:sol.solution@wanadoo.fr)

Site internet : [sol-solution.com](http://sol-solution.com)

# BETALM

## BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES

GENIE CLIMATIQUE - GENIE ELECTRIQUE

Cap Sud - 9, rue des Varennes - 63170 AUBIERE

Tél. 04 73 28 88 48 - Fax 04 73 28 88 47

E-mail : [BETALM@wanadoo.fr](mailto:BETALM@wanadoo.fr)

Membre de la Chambre Syndicale des Ingénieurs Conseils de France

## ASSECHEMENT DES MURS

*sans travaux*

### Procédé mur-tronic

Partenaire depuis 20 ans auprès des :

- Collectivités
- Architectes
- Particuliers

### A.C.F

Assèchement du Centre France

Distributeur exclusif

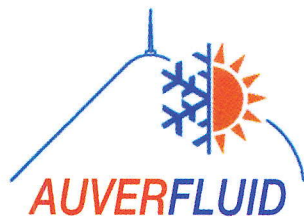
40 bis, Bd JB DUMAS

63000 - Clermont-Ferrand

Tél. : 04 73 90 59 59 - Fax : 4 73 27 37 97

### Un procédé unique d'assèchement

Références sur : [www.mur-tronic.com](http://www.mur-tronic.com)



## AUVERFLUID

### Bureau d'Etudes Techniques Fluides

33, rue du Bois de Queuille

63119 Châteaugay

Tél. : 04 73 78 01 21

Fax : 04 73 78 01 23

E-mail : [auverfluid@wanadoo.fr](mailto:auverfluid@wanadoo.fr)



TUILES  
LAMBERT

TUILES  
TBF

TUILES  
GUIRAUD

## TERREAL

TERRE CUITE

### TERREAL

47, rue Louis Blanc - 92984 Paris La Défense Cedex - France

Tél. : 01 49 97 20 30 - Fax : 01 49 97 20 56

[marketing.terreal@saint-gobain.com](mailto:marketing.terreal@saint-gobain.com)

[www.terreal.com](http://www.terreal.com)

► N° Indigo 0 820 07 06 05

0,15 € TTC / MN

## ET STYLE DE VIE

# HARMONIE

AUVERGNE  
PARQUETS

Faites le choix de la qualité  
Notre équipe écoute,  
conseille, pose.

35 rue du Pré-la-Reine  
63100 CLERMONT-FERRAND

TÉL. 04 73 92 39 19 - FAX. 04 73 92 39 56

[www.auvergne-parquets.fr](http://www.auvergne-parquets.fr)

TENDANCE AU NATUREL



maquettes tactiles du porche et du donjon de Montpeyroux

ATELIER  
REALITE

25 rue edgar degas 63400 chamalières  
téléfax 04 73 19 01 86

Architectes  
et étudiants  
manifestent  
contre le projet  
des ordonnances  
présenté par  
le gouvernement.

# Les nouvelles ordonnances : quelle place pour les architectes

**19 mars 2003.** Henri Plagnol, Secrétaire d'État à la réforme de l'État, présentait en Conseil des Ministres un projet de loi portant "habilitation du Gouvernement à prendre par ordonnance des mesures de simplification et codification du droit".

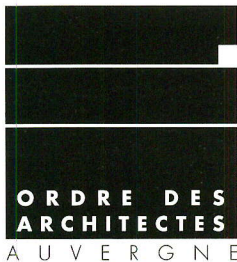
Le but annoncé est de rendre l'Administration plus efficace, avec un fonctionnement plus simple et plus proche de l'utilisateur. C'est ainsi 30 législations et 15 codes qui sont visés dans des domaines les plus variés, marchés publics, impôts, droit du travail, du commerce et des sociétés, jusqu'à la création d'un guichet unique pour le permis de chasser et l'organisation des élections prud'homales... un fourre-tout dans lequel on trouve la modernisation de la commande publique "grâce au renouveau du partenariat public-privé en autorisant notamment la conclusion de contrats globaux (conception-réalisation-maintenance) dans le respect des règles de transparence".

L'article 4 de la loi d'habilitation explique ainsi que :

"Dans les conditions prévues par l'article 38 de la Constitution, le Gouvernement est autorisé à prendre par ordonnance les dispositions nécessaires pour aménager le régime juridique des contrats existants et créer de nouvelles formes de contrats conclus par des personnes publiques ou des personnes privées chargées d'une mission de service public pour la conception, la réalisation, la transformation, l'exploitation et le financement d'équipements publics, ou la gestion et le financement de services, ou une combinaison de ces différentes missions. Ces dispositions détermineront les règles de publicité et de mise en concurrence relatives au choix du co-contractant, ainsi que les règles de transparence et de contrôle relatives au mode de rémunération du co-contractant, à la qualité des prestations et au respect des exigences du service public. Elles pourront notamment étendre et adapter les dispositions prévues au I de l'article 3 de la loi n° 2002 1094 du 29 août 2002 d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure, aux articles L. 34-3-1 et L. 34-7-1 du code du domaine de l'État et aux articles L. 1311-2 et L. 1311-4-1 du code général des collectivités territoriales, à d'autres besoins ainsi qu'à d'autres personnes physiques."

Ce qui n'était jusqu'alors qu'une procédure dérogatoire réservée à la justice ou la sécurité intérieure et ne devait être qu'un phénomène francilien très marginal s'étend, et c'est ce qui fait principalement grief, "à d'autres besoins ainsi qu'à d'autres personnes physiques".

On peut admettre en effet que le Gouvernement qui s'est fixé des objectifs impératifs au plan de la sécurité et de la santé avec le "Plan Hôpital" se dote de moyens qui lui semblent adaptés pour atteindre ses objectifs, mais pourquoi cette extension brutale à l'ensemble de la commande publique sans restriction ? A qui profite le crime et quelles sont les conséquences d'une telle décision ? On voit dans la note technique établie par le Conseil National (Encadrés) qu'elles sont lourdes et nombreuses.



Et maintenant ?

Tout reste à faire. La loi d'habilitation, après une première lecture à l'Assemblée, était soumise au Sénat le 6 mai 2003. L'article 4 était alors amendé à l'initiative de notre confrère Sénateur Maire de Saint-Flour, Pierre Jarlier, et de plusieurs de ses collègues, dont Jean-Paul Alduy, ancien Président de la Miqcp, dans le sens du renforcement de la prise en compte du rôle des Architectes lors de l'élaboration des ordonnances. Pierre Jarlier, dans son intervention, a souligné la nécessité d'encadrer fortement ces procédures pour éviter "les dérives dont les maîtres d'ouvrage, les concepteurs et les petites entreprises pourraient être victimes".

Lors des Journées de la Maîtrise d'œuvre, le mardi 3 juin, notre Ministre de Tutelle et Gilles de Robien, Ministre de l'Équipement et des Transports, ont pris la même position en affirmant que "La procédure conception-réalisation doit rester dérogatoire et l'urgence ne peut être qu'une situation exceptionnelle. Pour le partenariat Public-Privé, la procédure ne peut être engagée qu'après une réelle étude d'opportunité, chacun des intervenants devant être clairement identifié et le choix de l'opérateur ne pouvant se faire qu'au titre de la qualité".

Aujourd'hui, le texte de la loi d'habilitation a été voté à l'Assemblée, l'article 4 a conservé sa rédaction amendée par le Sénat et les ordonnances sont en cours de préparation. Les objectifs fixés sont malgré tout assez larges pour permettre toute interprétation et nous réserver les pires surprises.

Nous avons manifesté le 3 juin à l'Assemblée Nationale, Architectes de toutes les régions et étudiants. Nous avons rencontré, et rencontrerons encore, de nombreux parlementaires pour les informer des risques et des dérives possibles de ces nouvelles dispositions, nous avons fait des propositions et nous serons attentifs à la rédaction qui sera présentée à l'automne. Nous attendons donc, mais sans rester les bras croisés, en poursuivant nos actions de communications et de propositions.



La manifestation  
du 3 juin ;  
les architectes  
boulevard  
Saint-Germain.

## Qu'est-ce qu'une ordonnance ?

Conformément à l'article 38 de la Constitution, le Parlement peut autoriser le Gouvernement à prendre par ordonnances, pendant un délai limité (le plus souvent compris entre 3 et 6 mois), des mesures qui sont normalement du domaine de la loi.

Les projets d'ordonnances sont soumis pour avis au Conseil d'État et adopté en Conseil des Ministres.

Assimilées à des règlements, les ordonnances entrent en vigueur quand elles sont signées par le Président de la République et publiées au Journal Officiel.

Cependant, elles deviennent caduques si un projet de loi de ratification n'est pas déposé devant le Parlement dans un délai fixé par la loi d'habilitation.

La ratification par le Parlement peut être le fait d'une loi expresse ou issue d'une manifestation de volonté implicite (dans un texte de loi n'ayant pas cette ratification pour objet direct). Il est possible d'amender le projet de loi de ratification.

Le projet de loi d'habilitation est déposé au Parlement par le Gouvernement. Ce texte doit indiquer avec précision la finalité des mesures à prendre ainsi que le domaine d'intervention en ayant recours à une rédaction motivée des dispositions du projet de loi. Le Conseil Constitutionnel peut contrôler sa conformité et la précision de son contenu. Il est possible d'amender un projet de loi d'habilitation.

## Conception-réalisation, mode de dévolution par consultation directe de l'entreprise mandataire

Conséquences :

### Pour le maître d'ouvrage :

- L'architecte quitte le maître d'ouvrage pour passer du côté de l'entreprise dont il sera solidaire, par obligation.
- Fin du dialogue maître d'ouvrage/maître d'œuvre, par disparition d'une maîtrise d'œuvre indépendante.
- Fin de la concertation autour de la programmation et de l'ajustement des besoins dans la mesure où le marché, signé en amont, impose une solution figée difficilement modulable.
- Réduction du rôle du maître d'ouvrage à celui de simple payeur.

### Pour le maître d'œuvre :

- Perte certaine de qualité architecturale, par minoration des études.
- Projet de type "Packaging", ne tenant pas compte des contraintes spécifiques et locales qui permettent une réalisation architecturale adaptée.
- Multiplication de produits banalisés réduisant le rôle de l'architecte à celui de "façadier" et conduisant, à terme, à un retour de "la politique des modèles".

### Pour le tissu économique local :

- Concentration des opérations entre les mains de quelques majors du BTP, seuls à même de proposer les montages financiers nécessaires.
- Disparition des appels d'offres lot par lot et développement d'une sous-traitance sauvage.
- Absence de transparence dans la dévolution des marchés, concurrence réduite, voire factice.
- Déstructuration du tissu constitué par les PME, architectes, ingénieurs, économistes, entreprises locales, etc...
- Perte du savoir-faire : sclérose inéluctable des architectes et concepteurs privés de chantier et des entreprises par abaissement de la qualité de l'encadrement. Malgré les décisions de principe déjà prises, l'importance des bouleversements et des "dégâts" prévisibles (la seule maîtrise d'œuvre représente 200 000 personnes en France) provoque déjà certaines questions :

### Comment "cadrer" le recours à ces procédures ?

- En excluant les collectivités locales ?
- En fixant des limites en fonction des surfaces, de la nature du bâtiment à construire, du programme, de la part de maintenance et gestion ?

### Autorisation d'Occupation Temporaire (A.O.T.) ou Partenariat Public Privé (P.P.P.), mode de dévolution où les constructions publiques sont confiées au secteur privé, l'État ou la puissance publique étant locataire.

Conséquences :

- Le privé finance la construction assortie de maintenance et de gestion car la location est inévitablement d'une certaine durée.
- Seuls quelques très rares grands groupes de type "Promoteurs - Constructeurs" peuvent espérer participer.
- La puissance publique n'étant plus maître d'ouvrage dès signature de l'accord (donc en amont) ne dispose plus de ses prérogatives d'intervention, de contrôle, de garantie, de qualité et conformité, etc...
- Comme dans le cadre de la "Conception-Réalisation", l'A.O.T. impose la solidarité de la maîtrise de l'œuvre avec le mandataire du groupement et non avec la puissance publique qui n'est que locataire de l'ouvrage.
- De très récents articles et rapports type "Cour des Comptes" font état de fâcheux résultats obtenus à travers des procédures similaires notamment en Angleterre et aux USA.

Si la recherche de financement par le secteur privé peut se comprendre, il semble que la meilleure (voire la seule) garantie soit apportée par la présence d'une maîtrise d'œuvre indépendante des préoccupations financières et commerciales. Ceci supposerait qu'elle soit imposée par les pouvoirs publics dans le cadre d'un accord initial avec le promoteur pour une mission complète (type loi MOP) étendue à cette procédure.

## (In)Formation des jeunes inscrits.

Le 24 avril, l'Ordre recevait 13 jeunes confrères nouvellement inscrits pour une journée de prise de contact et d'informations générales. Au programme : Déontologie - Assurances - Modes d'exercice - La comptabilité de l'agence - Les missions de l'Architecte - Marchés publics et loi MOP - Marchés privés... Exposés par Berger, Caignol, Lanquette, Montrieul, Varillon, et notre Avocat stagiaire à l'Ordre, Me Charles Fribourg.



L'Ordre a reçu 13 jeunes confrères nouvellement inscrits.

Le pôle Lardy a été présenté par Philippe Martin, architecte, aux élèves du Brevet de Technicien "Collaborateur d'Architecte".



**Promenade en architecture.** Le 15 avril, l'Ordre organisait une sortie avec les élèves des deux années du Brevet de Technicien "Collaborateur d'Architecte" du Lycée professionnel Gilbert-Romme de Riom : 35 filles et garçons attentifs, deux de leurs professeurs, Sylvie Maisonnet et Gilles Giroux, le chef de travaux, M. Gauthier, le proviseur, M. Lecart, et un Président d'Ordre régional embarqués de bon matin pour un périple d'une journée dans l'architecture contemporaine auvergnate.

Première station à Saint-André-le-Coq où Jacky Jeannet, passionnant défenseur de l'architecture de terre, a présenté la salle des fêtes réalisée il y a quelques années et l'usage de la terre crue pour des applications contemporaines.

Arrêt ensuite à Vichy, au pôle Universitaire Lardy présenté par Philippe Martin, une opération de réhabilitation et d'extension pleine de finesse et de sensibilité (voir notre rubrique "Savoir-Faire"). Après une ascension au pas de course de la tour et un coup d'œil panoramique sur la ville, retour à Clermont-Ferrand et frugal repas au restaurant universitaire des Cézeaux.

Visite l'après-midi du Cust en compagnie de Roland Ondet et Jean-François Panthéon, Architectes des deux tranches successives d'extension du petit cube qu'était l'École initiale : comment concilier des architectures différentes, comment un bâtiment évolue-t-il au fil du temps et des modifications des besoins des utilisateurs ?

Enfin, sous la direction du gentil colosse Vincent Rivoire, la troupe a éprouvé la souplesse de la piste du stadium Jean-Pellez, parcouru les passerelles qui cheminent dans sa charpente d'acier en lamellé-collé avant de s'effondrer dans un sautoir accueillant, bienvenu à la fin d'une journée bien remplie...

Messieurs Lanquette, Vieilledent et Bodin, dans la cour du Conseil général de la Haute-Loire.

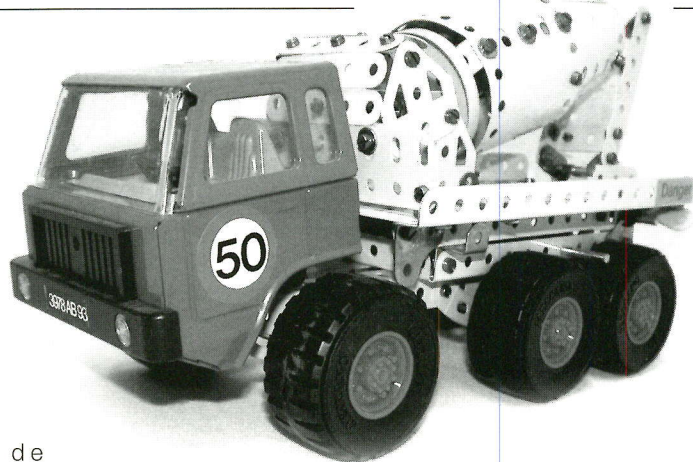


**"100 Ans" au Puy.** L'expo "100 Ans d'Architecture en Auvergne" était au Conseil Général de la Haute-Loire, le 14 mars. Michel Bodin, Secrétaire du Conseil national de l'Ordre, a été reçu par le Président Jacques Barrot et lui a fait part des préoccupations de la profession face aux réformes en cours dans le cadre des ordonnances de simplification et de codification du droit. MM. Gouteyron, Sénateur, et Vieilledent, Vice-président du Conseil Général, assistaient à cette inauguration.

MOULINS

Au Musée  
du Bâtiment

# Jeux de construction



Après "L'Art du Trait, du dessin à l'ouvrage", l'année dernière, le Musée du Bâtiment (1) invite, cet été, les visiteurs à se replonger dans leur enfance à travers une exposition dédiée aux jouets autour des métiers du bâtiment : "Jeux de construction". Divisée en

de construction, certains très anciens et d'autres plus modernes, comme *Le jeune architecte* ou encore l'incontournable *Maison forestière*. En choisissant le thème de ces expositions, qui se renouvellent chaque année, les responsables du Musée montrent à quel point le bâtiment influence notre vie quotidienne. À voir absolument, tant la qualité des expositions temporaires et des autres salles rendent, aujourd'hui, ce musée incontournable.

**Pour la première fois depuis 60 ans**

*Une femme à la tête de l'ASBTP*



**C'**est donc une femme, Annie Monat, qui succède à Jacky Pegeon, pour trois ans, à la présidence de l'Action sociale du BTP. Depuis la création de l'association, voilà soixante ans, aucune femme n'avait accédé à un tel poste de responsabilité. Dans son discours, elle s'est engagée à poursuivre les missions sociales de l'association à laquelle adhèrent aujourd'hui quelques 70 entreprises et organismes du département, rassemblant environ 2 000 salariés.

Une "maquette sensorielle"

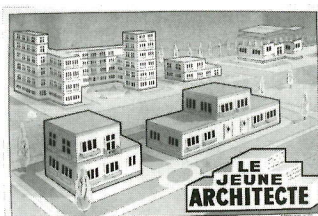
**La cathédrale clermontoise se dévoile aux aveugles**

À l'initiative de l'architecte Jean-François Panthéon, alors président du Rotary Club Clermont-Chamalières qui a financé cette opération, une maquette au 1/100<sup>e</sup> de la cathédrale clermontoise a été réalisée à l'usage des déficients visuels par Isabelle Dapzole (société Architectact). Les personnes aveugles et malvoyantes peuvent ainsi découvrir le monument grâce à un code tactile qui différencie les matériaux : le noyer représente la pierre de lave, la peinture granit figure le parvis, etc. La maquette se démonte en trois parties, ce qui permet d'en découvrir l'intérieur de façon très détaillée. Elle a été installée dans la (vraie) cathédrale au mois de mars dernier, où elle est gérée par l'association Braille et Culture qui diffuse également un livret explicatif complémentaire, imprimé en braille ou en gros caractères.



**Cantal**  
*Le Parc d'activités artistiques : du théâtre de rue toute l'année...*

Annoncé dans Auvergne Architectures de décembre 1999, le centre de création prévu à Aurillac, dans le quartier de Tronquières, sous maîtrise d'ouvrage de la Ville, est passé depuis sous celle de la nouvelle communauté d'agglomération. Il a aussi changé de nom et d'emplacement : le Parc d'activités artistiques sera édifié à Naucelles, au lieu-dit les Quatre-Chemins, en banlieue d'Aurillac. Cet atelier permanent de création de théâtre de rue s'inscrit parallèlement au festival international qui se déroule chaque année au mois d'août. Il comprendra des ateliers de fabrication et montage de décors et spectacles, un second bâtiment abritant un studio destiné à la création et la répétition de danses, des bureaux de gestion et d'accueil. Le projet de l'agence Daniel Marot (Aurillac) a évolué dans le sens d'une intégration au nouveau site, à la fois urbain et rural, et à son aménagement futur : il sera incrusté au relief du terrain à la manière d'un buron, en offrant au studio de danse une vue très large sur le panorama des montagnes. L'architecture très fonctionnelle est axée autour d'une rue qui dessert également une aire extérieure pouvant accueillir un chapiteau. Les intérieurs et extérieurs (couverture bacs acier, menuiseries métalliques et soubassements en béton banché teinté dans la masse) joueront sur un camaïeu de teintes de gris et nuage, à l'instar des entreprises et exploitations agricoles voisines.



deux salles, l'exposition présente des maisons de poupées de différentes générations avec leurs mobiliers et des jeux de société en rapport avec le bâtiment, par exemple le *Monopoly*.

Dans la deuxième salle, le public peut admirer une magnifique collection de grues et de véhicules de chantier, des *mecanos*, *légos* et plusieurs jeux

• Cette exposition est ouverte jusqu'au 15 novembre 2003, du mercredi au dimanche, de 14 h à 18 h. Musée du Bâtiment, 18, rue du Pont Ginguet, 03 000 Moulins.

E-mail : museebatiment@wanadoo.fr.  
Site : <http://musee-batiment.pays-allier.com>

(1) Auvergne Architectures avait consacré un article important au Musée du Bâtiment, dans son numéro 28, d'avril 2002.

"Ingéniarchitecte" ou "archingénieur"

**Le CUST veut former des ingénieurs en génie de l'architecture et du bâtiment**

Le Centre universitaire des sciences et techniques de l'université Blaise-Pascal (CUST) compte mettre en place à la rentrée 2003 une formation en 3 ans d'"ingénieur en génie de l'architecture et du bâtiment" (GAB), en créant ainsi un département qui s'ajoutera aux cinq existants, dont celui de génie civil.

Pour Daniel Boissier et Jean-Claude Faugeras, respectivement professeur et maître de conférences en génie civil, ce serait la concrétisation d'un projet de trois ans, peaufiné par un groupe de travail incluant aussi trois architectes et un ingénieur de bureau d'études. Il est issu d'une collaboration avec l'École d'architecture de Clermont-Ferrand - avec laquelle est organisé, depuis 1998, un module de formation pour binômes d'élèves ingénieur-architecte - et d'une demande de certains architectes pour des personnels à formation technique renforcée, "à l'interface architectes-BET".

Recrutant à bac + 2 "avec un niveau scientifique soutenu", cette formation devrait avoir plusieurs passerelles avec les écoles d'architecture : en fin de 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> cycle, une remise à niveau scientifique pourrait ouvrir les portes de la 2<sup>e</sup> année GAB ; à l'issue de la 3<sup>e</sup> année GAB, les jeunes ingénieurs pourraient intégrer un 3<sup>e</sup> cycle en architecture... Les possibles débouchés professionnels recourent partiellement ceux des ingénieurs en génie civil (bureaux de contrôle, entreprises de bâtiment) ; ils se situent aussi du côté des bureaux d'ingénierie, de la maîtrise d'ouvrage, de la maîtrise d'œuvre, ainsi que dans la gestion de patrimoine immobilier. La seule formation équivalente en France se trouve à Compiègne, avec une forte dominante domotique-ergonomie ; mais la concertation avec les universités de Liège (Belgique) et de Karlsruhe (Allemagne) laisse déjà entrevoir la possibilité d'homologation d'un diplôme européen. En raison des grèves dans l'Éducation nationale, la Commission des titres d'ingénieur qui devrait habilitier le projet a été reportée au mois de juillet prochain.

Le cyclope



# Foninegue

Bonjour !

Voix accueillante et sensuelle d'une belle dame sur fond de musique type d'ascenseur, sirupeuse et néanmoins dynamique – conforme à l'image de l'entreprise – Rassurer, captiver, dissuader l'interlocuteur de raccrocher brutalement face à la boîte vocale impersonnelle.

- Bienvenue dans notre agence machin
- Pour passer commande d'un de nos produits, composez le 1
- Pour obtenir des renseignements sur une commande en cours, composez le 2
- Pour une question de facturation ou de situation de votre compte client, composez le 3
- Pour un problème de dysfonctionnement ou un problème technique, composez le 4
- Vous êtes quadragénaire, né sous le signe des gémeaux, composez 1, 2, 7, 8, 6, 5
- Vous n'avez rien compris à ce qui précède, pauvre idiot, composez le 8 pour réécouter ce message...

et la gentille dame de préciser :

*nos collaborateurs disposent d'une ligne directe, n'oubliez pas de leur demander leur numéro pour gagner du temps lors d'un prochain appel.*

Pauvre sottie ! C'est justement un de tes collaborateurs bien précis à qui je veux causer, et comment je fais la première fois quand je n'ai pas son numéro pour l'appeler et lui demander son numéro ? Je lui écris ?

Le téléphone a fait des progrès fulgurants, surtout dans les grandes boîtes. Avant, c'était un truc fait pour parler aux gens quand on en avait besoin ; maintenant, c'est fait pour que les gens de qui on a besoin puissent vous fuir tout en ayant l'air d'être à votre disposition. Super progrès ! En transposant ça à un vieux truc qui a fait ses preuves – la roue par exemple – on pourrait imaginer dans un premier temps de la rendre hexagonale puis dans un second temps, quand on serait habitué, carrément carrée...

Heureusement, le vieux rusé que je suis parvient à débusquer, au milieu de tous ces numéros en 08 quelque chose de l'agence machin, un bon vieux numéro à 10 chiffres bien de chez nous, complètement couleur locale.

Je compose d'un doigt ému et tremblant... *Allo*, corne la voix d'une bonne vieille mercière standardiste comme on les aime. Oh joie sans borne du vieux nostalgique qui retrouve le mécano de son enfance dans un vide-grenier à Pont-Saint-Agulmier un dimanche de juin. Une standardiste pleine fleur, on devine le tricot sur ses genoux, l'odeur de ses aisselles mises à mal dans un bureau trop petit et mal ventilé. On attrape « au décroché » une bribe de sa conversation avec sa collègue venue tuer le temps en parlant de l'accouchement de sa fille.

Je savoure cet instant béni et j'attends avec gourmandise l'acérbe « *qui demandez-vous ?* » et là, de mon ton le plus jovial et triomphant, je demande Jacques DUCHEMIN au service tartempion... sans oublier « merci madame ».

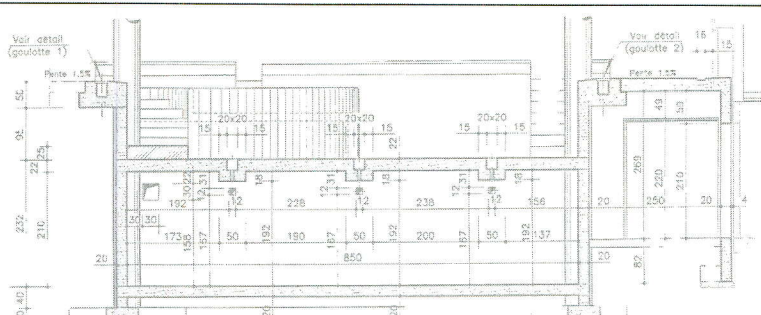
Re-bribes de conversation péridurale puis tonalité, sonnerie – comme un idiot je réalise que je n'ai pas demandé à Raymonde (je l'appelle Raymonde même si c'est Monique mais on est presque amis à présent et elle a sûrement un nom, elle, la vraie dame) que je n'ai pas demandé donc le numéro direct de Jacques DUCHEMIN.

Sonnerie et re-sonnerie, décrochage : *allo ?*

*Bonjour, ici Jacques DUCHEMIN, je ne suis pas disponible actuellement, vous pouvez me laisser un message après le bip sonore, je ne vous rappellerai sûrement jamais...*

Y a des jours où l'on a envie de se flinguer ! je suis tellement au fond du gouffre et perdu que j'en oublie pourquoi je voulais appeler... Laisse béton, la prochaine fois que je le rencontre, je lui demande le numéro de la messagerie de son portable.

clin d'œil



## CENTRE ETUDE SARL

COUPE SUIVANT L L

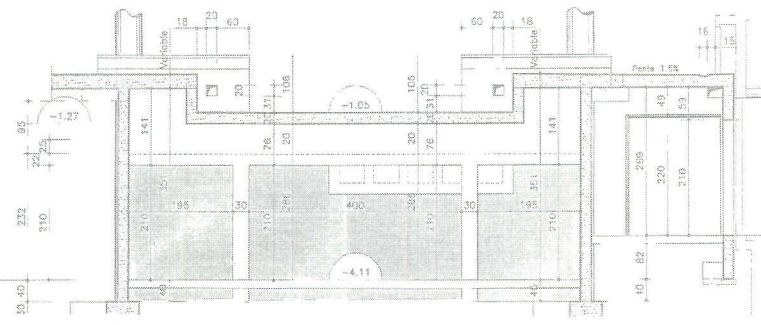
**VASSON Michel**  
Ingénieur Conseil

**10, rue Bardoux**  
**63000 CLERMONT-FERRAND**

**Tél. : 04 73 14 61 80**

**Télécopie : 04 73 14 61 70**

**E.mail : be.vasson@wanadoo.fr**



**STEINMETZ**  
**ISSOIRE VERRE**

Chemin des Listes  
Zone industrielle des Listes  
63500 Issoire

**Tél. 04 73 89 17 49**

**Fax 04 73 55 10 73**

Travaux neufs  
et rénovation de verrières industrielles  
Menuiserie Alu - PVC

■ Nos références ■

**PECHINEY - FORTECH - MAIRIES**



S.A au capital de 50 000 euros

**Société d'Economie et d'Expertise**  
**de la Construction**

Robert BLANDIN  
Patrick PETIT  
Jérôme FRIMAULT  
Nathalie PERTUIZET  
Virginie BERTRAND

**60, rue Bonnabaud, 63000 CLERMONT-FERRAND**

**Tél. 04 73 34 29 29 - Fax 04 73 34 96 66**

**E.mail : seec.@wanadoo.fr**

**1, rue Chollet - 03200 VICHY**

**Tél. 04 70 96 13 78**



Le guide de Clermont-Ferrand

Clin d'œil appuyé  
à l'architecture

Il manquait à Clermont un véritable Guide, qui prenne le temps de s'attarder sur son histoire, ses curiosités et ses événements, en proposant des clefs pour mieux apprivoiser cette ville encore trop méconnue. Un Guide qui mélange faits historiques, informations récentes, découvertes et idées pratiques, où photographies et illustrations sont pour la plupart inédites. Un Guide qui accorde une large place à l'architecture. Jamais une telle somme d'informations n'avait été rassemblée dans un seul ouvrage et aussi généreusement montrée que dans ce livre. Rédigé avec humour et sensibilité, il fourmille d'anecdotes et se lit comme un roman. Rien n'échappe à l'œil éclairé des auteurs.

Parcourant la ville de quartier en quartier, le Guide restitue les ambiances, décrit la vie quotidienne, égrène les richesses de la cité, en pénétrant leur intimité pour mieux en apprécier les plaisirs. Qu'il s'agisse de Clermont ou de Montferrand (dont il est largement question), il permet de découvrir un riche patrimoine accessible à chaque détour de rue et reconcilie enfin Clermont et Montferrand, réunies sur ordre de Louis XIII. Mais les décisions royales donnent rarement lieu à des mariages d'amour... Bien souvent oubliée, Montferrand est remise à l'honneur, avec son histoire et ses belles pierres, qui valent bien celles de son ancienne rivale clermontoise.

LE GUIDE



CLERMONT-FERRAND

Histoire  
Patrimoine  
Quartiers  
Culture

ites -

LES ÉDITIONS  
DIMANCHE  
G. DE BUSSAC

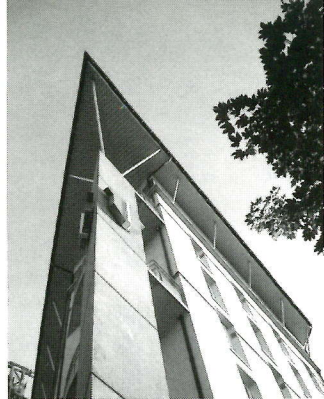
la butte clermontoise, où se concentrent les événements culturels, politiques ou économiques. Son style souple et précis entraîne le lecteur dans un beau voyage, à l'intérieur de la ville, et son art des rapprochements inédits réserve quelques surprises.

Tout jeune diplômé d'architecture mais photographe depuis bien plus longtemps, Christophe Camus a l'œil aguerré du photographe et de l'architecte. Son regard sûr et sa vision ample de la ville lui ont permis de dégager en images les traits essentiels et l'atmosphère de Clermont-Ferrand. Quant à Marie Deschamps, l'autre muséologue, qui a assuré la totalité des illustrations, elle dévoile, ici, son double talent d'architecte et d'artiste, avec un regard personnel de la ville, qui apporte au Guide une approche épurée de certains éléments ou ensembles architecturaux. Au fil des pages, ils révèlent leur connaissance intime de cette ville. En les réunissant, l'éditeur a réussi un livre issu d'une alchimie d'amitié et de talents.

\* "Clermont-Ferrand - le Guide", les Éditions du Dimanche, 264 pages, 24 €. Juin 2003.

**3<sup>e</sup> Bourse Jaude : Valentin Vigneron à l'honneur.**

Durant quatre décennies (1930-1970), l'architecte Valentin Vigneron a réalisé plus de 300 opérations à Clermont-Ferrand, donnant à certains quartiers le visage qu'ils ont aujourd'hui. L'ensemble de la Gare routière, constitue un de ses projets les plus connus. Pour sortir Valentin Vigneron de l'ombre, Benoît Bavouset, lauréat de la 3<sup>e</sup> Bourse Jaude, a proposé le tournage d'une cassette vidéo. "Cette initiative est dans la continuité de celle que nous avons aidée avec la 2<sup>e</sup> Bourse Jaude : l'édition d'un livre sur les caves du vieux Clermont", se réjouit François de Bonnières, directeur du Centre Jaude.

Foyer  
Anna  
Rodier

## L'histoire d'un phare

En prenant les trois premières lettres  
du Foyer (de jeunes travailleurs)

Anna Rodier, FAR,

les architectes ont imaginé un...

phare comme emblème

de ce nouveau bâtiment.

Les explications de Claude Berger.

À l'emplacement d'une grosse "maison bourgeoise", qui abritait déjà les activités du Foyer de jeunes travailleurs Anna Rodier, un immeuble de sept étages s'élève aujourd'hui, avenue de l'Union Soviétique, à deux pas de la gare de Clermont-Ferrand. "Il s'inscrit naturellement dans l'alignement du front urbain constitué par l'avenue. Sa morphologie et son gabarit, déterminés par les contraintes du Plan d'Occupation des Sols, correspondent au bâti environnant constitué de grands immeubles". Et pour appuyer sa démonstration, Claude Berger, l'un des deux architectes, précise que le bâtiment ne comprend plus que quatre étages, rue de Riom, afin de retrouver les profils de la rue.

Tenus de respecter les tendances architecturales du quartier, les concepteurs ont donc repris le principe des percements verticaux, assouplis par un attique en briques rosées — allusion aux nouveaux immeubles qui s'élèvent dans la ZAC de la gare —, et deux grandes lignes horizontales, qui brisent, opportunément, une trop grande uniformité des façades, traitées comme toutes les autres, alentour, avec deux gammes de gris : clair, côté avenue de l'Union Soviétique, et plus foncé, côté rue de Riom. Il en est de même avec les balcons et les garde-corps, qui atténuent l'effet de verticalité.

**Un emblème  
astucieux**

Dans le même cadre, la toiture en tuiles de type Romane en terre cuite s'aligne sur la composition du quartier, qui monte jusqu'au marché Saint-Joseph, et apporte une touche de couleur dans cet univers qui en manque singulièrement. Mais ce qui différencie surtout le Foyer des autres immeubles, donnant sur la

gare, c'est le traitement de l'angle, qui assure une véritable rupture, avec une tour assez fine, — que les architectes comparent à un phare, en jouant sur les trois premières lettres du Foyer Anna Rodier —, se détachant du reste mais reliée quand même à l'immeuble par des passerelles, surmontée d'un tripode éclairé.

Elle devient ainsi l'emblème (astucieux) du Foyer, reconnu par tous ceux — automobilistes, usagers des transports en commun ou piétons —, qui empruntent l'avenue. Grâce à cette marque dans le paysage urbain, le Foyer, jusque-là invisible, existe réellement, ce que souhaitaient aussi bien le maître d'ouvrage que les architectes et, sans doute, les locataires de l'établissement, de jeunes travailleurs, qui trouvent ici des chambres, toutes équipées pour les handicapés, ainsi que des services, en particulier, un restaurant et des salles de réunion, regroupés au rez-de-chaussée, et deux étages de parking, en sous-sol.

Coincé dans un milieu à forte circulation, le chantier a dû être géré en plusieurs étapes, comme le soulignent les architectes. D'abord démolir la partie avant, puis passer à la phase de construction, pendant que l'ancien Foyer continuait à fonctionner à l'arrière. Et, enfin, envisager la deuxième tranche, celle qui donne sur la rue de Riom. Une gymnastique, obligatoire, mais qui a singulièrement compliqué la gestion du programme, qui devait rester néanmoins dans les prix fixés pour les HLM.

**Architectes :**Claude Berger,  
Jean-Pierre Manaud.**Maître d'ouvrage :**

Foyer Anna Rodier.

**Réalisation :** 2002 / 2003.

# Le Pôle Lardy

V i c h y - A l l i e r

## Le renouveau universitaire de vichy

**Après avoir établi un diagnostic urbain sur le site Lardy, composé de friches thermales, au début des années quatre-vingt-dix, Philippe Martin, architecte vichyssois, participe, avec d'autres confrères, à la réhabilitation de ce pôle regroupant différentes formations universitaires.**

**En moins de trois ans, ce quartier, délaissé depuis de nombreuses années, recolle au centre de Vichy et donne à cette ville l'image étudiante qui lui manquait encore.**

**R**arement les architectes peuvent travailler sur un plan d'ensemble. Mais cette fois-ci, les études ont porté sur l'avenir d'un quartier, abandonné par la Société fermière de Vichy, qui recentra ses investissements après avoir ressenti les premiers effets du déclin thermal. Le site marque un trait d'union entre le centre ville et les berges de l'Allier, entouré de parcs classés,



avec des bâtiments dépareillés mais inscrits, pour beaucoup d'entre eux, au second Inventaire des monuments historiques. Bref, un endroit qui appartient à la mémoire thermale de Vichy (1). Mais, il faut bien le reconnaître – et le regretter –, jusqu'à ces dernières années, on traversait le quartier en voiture sans y prêter attention.

Un quartier qui le mérite pourtant, avec une Orangerie néoclassique du 19<sup>e</sup> siècle, pastiche d'une architecture développée un siècle plus tôt, plusieurs villas des années 1900, l'ancienne pastillerie, le bâtiment qui abritait la source Lardy, démonté et reconstruit à l'identique, et, surtout, un ensemble thermal des années 1930, avec sa tour-réservoir, dessiné par l'architecte parisien Charles Létrosné, grand maître du régionalisme, comme "l'étaient les bains de troisième classe Lardy, autant par leurs dispositions que leurs matériaux", écrivent les auteurs du hors-série d'Auvergne Architectures (2). *Loin des effets pittoresques, cette architecture affirme une moderne sobriété*. Et Philippe

et au soutien des universités d'Auvergne et Blaise Pascal. Il fallait donc reconverter les anciens bâtiments en salles de cours, amphithéâtre, laboratoires, médiathèque, Maison de l'étudiant, avec restaurant universitaire et salles de réunions, trouver des locaux pour installer une quarantaine de chambres, créer des espaces complémentaires pour répondre au cahier des charges. Bref, rivaliser avec les campus traditionnels, en maintenant ouverte aux piétons l'ancienne rue Lardy, pour éviter la coupure entre le centre ville et les berges de l'Allier, un cheminement entre les deux parcs, de part et d'autre du pôle universitaire, et le parvis, en contrebas, auquel on peut accéder par des marches, depuis le parc des Célestins.

### Une démarche suffisamment douce

Dans leur projet, les architectes n'ont pas oublié la splendeur passée, en réhabilitant méticuleusement les bâtiments qui racontent, à leur manière, l'histoire de la plus importante ville d'eau française. Ils ont hérité d'une étude d'urbanisme, prenant en compte l'ensemble de la friche mais ils ont dû attendre quand même une dizaine d'années pour commencer les travaux, après avoir gagné un premier concours au début des années quatre-vingt-dix, ajourné, faute de subventions. À la recherche d'un rapprochement réussi entre la transformation des bâtiments existants et la nouvelle passerelle, reliant les deux parcs ainsi que l'ensemble thermal et l'Orangerie, ils ont "suivi une démarche suffisamment douce et humble pour que les éléments contemporains se fondent avec le reste".

D'un côté, le bâtiment thermal abrite aujourd'hui les salles de cours, largement vitrées, pour profiter de la vue à la fois sur le parvis et le patio intérieur, qui a remplacé les anciennes salles de douche, alimentées autrefois, par l'eau venant de la tour-réservoir, par simple gravitation. Haute d'une trentaine de mètres et symbole de l'architecture thermale de cette époque, elle a simplement été épaissie, afin de pouvoir être réutilisée pour des bureaux, et sert toujours de repère dans le quartier. De l'autre, l'Orangerie a été reconverte en médiathèque mais garde ses anciens murs classés ainsi que son belvédère, accessible depuis le parc des Célestins. Entre les deux, la nouvelle passerelle transparente et aérienne marie harmonieusement l'architecture des deux siècles passés au geste contemporain.

Peu de campus, aussi près d'un centre ville, profitent autant des parcs, qui enveloppent littéralement le site, à l'ouest, au sud et au nord ouest, et que les architectes ont intégrés avec bonheur dans leur projet. "Tant dans l'extension que dans les parties restructurées, les nouveaux aménagements cherchent à tirer parti de la qualité de l'environnement en s'ouvrant largement. Patios, porches, auvents prolongent les locaux vers l'extérieur et permettent aux espaces de travail de recevoir un éclairage naturel et de bénéficier de la richesse de la végétation", écrivent-ils dans la présentation de leur programme. C'est évidemment un atout supplémentaire pour les étudiants, que le pôle universitaire n'oublie pas de mettre en avant.

En contact permanent avec l'Agence des Bâtiments de France, les architectes ont décliné au maximum, sur l'en-

semble du site, les mêmes matériaux. "L'écriture architecturale résolument contemporaine des parties nouvelles, rappellent-ils, s'appuie sur la réinterprétation de formes ou de matériaux présents dans les anciens bâtiments, afin de créer des effets de correspondance qui confèrent à l'ensemble cohérence et sérénité". Ils ont repris la même palette que leurs aînés : pierre taillée, dans l'Orangerie, terre cuite dans les autres bâtiments, rajoutant du béton blanc et remplaçant le bois par l'acier laqué pour les menuiseries extérieures.

Mais la brique est largement utilisée en parement et le bois conserve sa place, principalement dans le local servant à abriter la source, adossé à la pastillerie, mais aussi pour certains parquets, quelques plafonds et un ensemble de mobiliers. Entourant la source, les nombreuses mosaïques polychromes, qui habillaient les murets, ont été conservées. Et certaines toitures ont reçu une couverture en zinc, notamment la passerelle et l'abri des sources. Depuis l'automne, les étudiants peuvent accéder au restaurant par cet abri, autrefois en bien mauvais état, un des fleurons de cette architecture thermale régionale, dont la coupole est visible depuis les parcs et les rues adjacentes. "Avec ces nouveaux aménagements, Vichy a su reconquérir une partie de son passé en lui donnant, cette fois-ci, une mission tournée vers l'avenir", résume Philippe Martin.

(1) Le numéro 7 d'Auvergne Architectures, daté de juillet 1994, avait réservé neuf pages à l'architecture thermale.

(2) Se reporter à l'article sur les bains Lardy, page 26, dans le numéro spécial d'Auvergne Architectures, "100 ans d'architecture en Auvergne", consacré à l'architecture régionale entre les deux guerres.



Photos : Christophe Camus



Martin n'a pas oublié la brique ni le crépis blanc dans son projet, en souvenir de cette époque, qui a marqué fortement le quartier. Combien de curistes ont bien pu fréquenter les lieux et traverser Vichy pour venir se faire soigner ici ?

Signe des temps, le thermalisme laisse la place à l'enseignement. Le site Lardy allait donc accueillir un pôle universitaire réunissant différentes disciplines, des langues à l'informatique et à la biologie, grâce au Cavilam

Peintre, sculpteur, architecte  
d'intérieur, carreleur-mosaïste...

Issus de métiers divers,  
ils apportent avec leurs techniques  
propres, au sein ou sur la peau  
des constructions,  
des éléments dits "décoratifs"  
qui souvent sont bien plus  
qu'un simple enjolivement  
des espaces.



# Fresques, volum

## Des œuvres

Mais qu'ils les conçoivent  
ou les réalisent  
– et parfois les deux à la fois –,  
tous répondent ainsi à la question  
de la place de l'œuvre d'art  
dans le bâti, et posent  
par conséquent celle du rapport  
entre artistes et architectes.

Un hall d'entrée  
de la rue Colbert  
(Clermont-Ferrand),  
où l'architecte  
Vignerot sollicite  
l'intervention  
du fresquiste  
et peintre  
Louis Dussour.



Le terme de fresque, dont le sens s'est beaucoup élargi, recouvre aujourd'hui une multitude de pratiques : ce sont des œuvres en à-plat, mais parfois bien éloignées du sens originel de la peinture "à fresco". De l'italien "fresco", frais : "La peinture à fresque s'applique immédiatement sur l'enduit frais que la truelle du maçon vient d'abandonner... Le fresquiste doit terminer son travail avant que soit achevée la prise du mortier. Quand il s'agit de décorer une grande surface, l'artiste n'enduit chaque jour que la portion du mur que l'on peut peindre dans la journée, et raccorde chaque jour avec soin le nouvel enduit avec celui qui a été terminé la veille. D'où la né-

cessité de penser fortement son œuvre, afin de ne rien laisser au hasard..." Ainsi Louis Dussour (1905-1986), peintre riomois qui trouva une célébrité nationale, décrivait-il cette tâche spécifique qu'il pratiqua abondamment ; dans la cité clermontoise, sa production se déploie souvent en des lieux et sur des thèmes religieux, comme dans les chapelles de l'évêché, du collège Massillon et du lycée Godefroy-de-Bouillon, à l'église Saint-Genès-des-Carnes (1)...

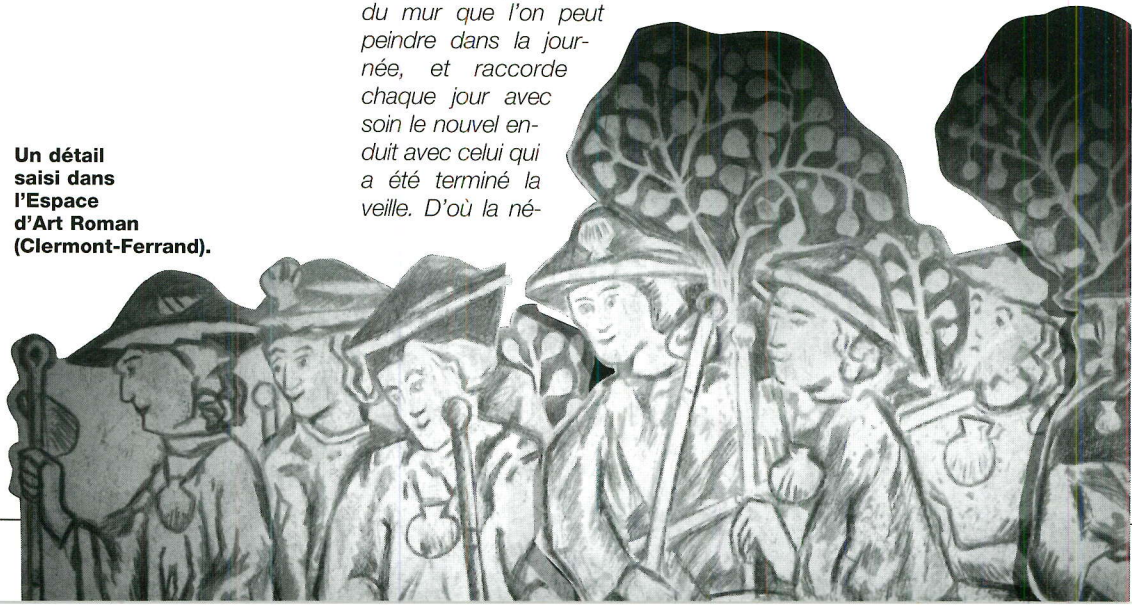
Dussour, qui travailla au sein de l'atelier de l'architecte urbaniste Eugène Baudoin, intervint aussi beaucoup en architecture civile : les architectes André Verdier et surtout Valentin Vignerot firent appel à lui pour des hôtels particuliers ou des

## L'architecte, chef d'orchestre ?

Pour le siège du Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération clermontoise (SMTC), Alain Petitrenaud a imaginé une "mécanique" montée sur un mur, avec une pénétration en profondeur d'un sigle et de petits personnages dans un matériau composite, traité comme une pâte de verre. "C'est de l'architecture d'intérieur, où on joue avec l'espace par la couleur, la profondeur... C'était un vrai travail en commun, de qualité et du début à la fin, avec Anne Montrieul, architecte, qui a même laissé tomber certaines idées pour privilégier mon intervention. Mais il faut bien dire que ce n'est pas toujours le cas... L'architecte est un chef d'orchestre, OK, mais encore faut-il qu'il accepte des musiciens autour de lui... On travaille à des niveaux différents : je ne suis jamais sur les plate-bandes des architectes. J'ai pris l'orientation de m'associer avec eux, pour que le travail s'organise en fonction des savoirs de chacun. Et si l'ensemble de cette profession parvenait à s'ouvrir à tous ces métiers "périphériques" comme le mien, ça serait très enrichissant."

(1) L'office de Tourisme et des Congrès de Clermont-Ferrand organise pour les prochaines Journées du Patrimoine, le dimanche 21 septembre 2003 un circuit "Louis Dussour et l'architecture sacrée" sous la conduite d'un guide conférencier. Inscription auprès de l'office. Tél. 04 73 98 64 98

Un détail saisi dans l'Espace d'Art Roman (Clermont-Ferrand).





# es et bas-reliefs...

## au cœur des murs

halls d'entrée d'immeuble (notamment dans les rues Bonnaud et Colbert, au 6 rue Jules-Guesde à Chamalières...). Sa dernière œuvre sur murs fut la décoration du hall d'entrée de la Sécurité sociale de Clermont-Ferrand (1960). Encore faut-il souligner que Dussour ne se limita pas au seul travail "à fresco", puisqu'il réalisa des commandes de décorations murales sur panneaux, sur verre, en métal... Dans le domaine architectural, il exerça son art avec une certaine liberté, sans doute facilitée par sa rencontre, dès les années 1930, avec l'architecte Vigneron qui était lui-même peintre et prévoyait une "part des artistes" dans ses projets.

### Une petite place pour l'artiste...

Ce n'était pas toujours le cas à cette époque... Jusqu'au début du xx<sup>e</sup> siècle, les artistes (peintres, sculpteurs) et artisans d'art (ferronniers, menuisiers, tapissiers, stucateurs) occupaient régulièrement une place précise dans la construction : dans des emplacements prévus par le maître d'œuvre, ils avaient la responsabilité de l'ornementation de l'édifice, riche en symboles et allégories. Cette intervention se situait généralement en aval de la conception architecturale ; cependant elle pouvait, notamment dans les édi-

fices publics, permettre un vrai travail de création personnelle qui s'inscrivait, tel un instrument dans l'orchestre, au sein d'un ensemble architectural cohérent.

Mais l'arrivée de l'Art nouveau, du mouvement moderne et du rationalisme architectural pousse parfois à la concentration du dessin du bâti dans les seules mains de l'architecte : la part de l'artiste devient portion congrue, quand elle ne disparaît pas complètement, dans cette architecture "œuvre d'art total".

Cette distension des relations traditionnelles entre architectes et artistes, que les historiens d'art repèrent par exemple chez des architectes comme Guimard, Wright – et dans une moindre mesure chez Perret, Van de Velde, Horta –, apparaît aujourd'hui comme une vieille blessure que viendrait aujourd'hui cicatrifier la "vulgarisation" de la fresque – il faut entendre par là non pas son galvaudage, mais l'extension du terme qui englobe désormais divers travaux de décoration à plat, liés à l'architecture d'un bâtiment, voire à l'urbanisme, sur des surfaces conséquentes et attachées – physiquement, mais aussi thématiquement – aux ouvrages qui les accueillent, et donc indissociables d'eux.

Architecte d'intérieur à Clermont-Ferrand, Alain Petitrenaud



**Dans l'Espace d'Art Roman de Clermont, il s'agissait de mettre en œuvre, avec des techniques anciennes, une symbolique évoquant l'époque médiévale.**

explique ainsi que son intervention de concepteur s'élabore "toujours par une signification directe des savoir-faire et l'expression du lieu, dans une démarche identitaire pour une entreprise ou un organisme (voir l'encadré p. 12). Ainsi dans l'Espace d'art roman de Clermont, il s'agissait de mettre en œuvre, avec des techniques anciennes, une symbolique évoquant l'époque médiévale – en représentant des animaux, des végétaux traités dans le même graphisme, mais dans un contexte différent. La recherche d'une certaine patine, d'un traitement particulier des surfaces, s'inscrit déjà dans cette démarche, qui relève plutôt de la scénographie. Ce qui m'intéresse dans ce type de fresque, c'est l'arti-

culcation d'une mise en scène traditionnelle avec la représentation graphique."

### Réparer la ville, habiller des palais...

Quant à Sloba, directeur de galerie et peintre, né en Serbie et installé en Auvergne depuis plus de trente ans, il se définit lui-même comme "architecte raté" – ses études à Belgrade lui ayant cependant valu un diplôme de scénographie –, tout en situant son travail de fresques dans la ville comme une réparation des "manques de bonheur de l'architecture – pas de l'œuvre architecturale en tant que telle, mais de la confusion provoquée par les murs démo-

>>> *lis, les pignons restants...* La plupart de ces fresques sont des trompe-l'œil, nombreux dans l'agglomération clermontoise (parfois en intérieur), en Auvergne et aussi à Belgrade où il a réalisé une œuvre sur 3 000 m<sup>2</sup>, englobant deux pâtés de maisons en plein centre touristique. Slobo peut aussi s'attaquer à des constructions plus récentes (la façade d'un supermarché à Billom), mais c'est peut-être dans le "rappel historique" qu'il est le plus pertinent : ainsi le moulin de la Saïgne à Chamalières, dernier moulin à papier sur la Tiretaine, qui survit en deux dimensions et constitue un réel élément de mémoire de la cité. Slobo prend en compte cette mémoire, l'environnement géographique et symbolique, les souhaits particuliers du commanditaire (maître d'ouvrage ou maître d'œuvre), puis propose une maquette. *"Une seule ! Elle est acceptée ou pas, mais je ne fais pas de variantes ; je ne peux pas "penser autrement", ce qui est souvent le cas dans l'architecture aujourd'hui."*



**La reconstitution du moulin de la Saïgne, à Chamalières peint par Slobo.**

*flamme... La magie de la peinture peut tout faire disparaître dans un espace, un volume ; elle n'est pas assez employée, parce que pas prévue dans les budgets...* Lui-même et son épouse ont eu l'occasion de travailler dans des budgets largement "prévus pour" : de 1987 à 2001, ils ont réalisé au Koweït de nombreuses fresques dans des maisons entières, plus exactement des palais. *"Dans un bâtiment de 32 000 m<sup>2</sup>, où le chantier va durer quatorze mois, on ressent vite la nécessité de s'organiser différemment, d'abord par un travail préalable pour préparer le sujet, entièrement dessiné à la table, avec des teintes précises, etc. Pas question d'avoir des rêveries lors de la mise en œuvre..."* Sa formation artistique polyvalente et très précoce – notamment en histoire de l'art –, s'avéra indispensable pour assumer des chantiers "où on ve-

**Depuis 1988, l'école Jules-Ferry (Chamalières) est fortement signalée par le trompe-l'œil de Slobo.**



*nait me chercher parce que trois ou quatre artistes avaient déjà refusé... Cela dit, la démarche des Koweïtiens est vraiment d'avoir "son" peintre, et ma première commande a été passée par des gens qui avaient vu certaines de mes toiles. Ces fresques avaient parfois des côtés kitsch, mais ils osent des choses fantastiques : du bronze et de la malachite pour une coupe de fleurs, un lustre de Murano de 20 tonnes, des bains d'or pour des portails... Cette démesure m'a beaucoup appris, notamment dans l'appréhension de surfaces immenses : com-*

*ment arriver au bout, ce n'est plus un problème..."* Assez allergique aux cloisonnements, Amador, qui a réalisé une fresque sur le mur extérieur d'un centre commercial d'Issoire (visible de l'autoroute A 75) se sent aussi bien décorateur, architecte d'intérieur... *"Depuis dix ans, l'architecture a beaucoup progressé, notamment sur l'insertion dans le paysage, la réhabilitation, le soin du détail – par exemple, les couleurs... Cet effort est sympathique, et on peut peut-être envisager de travailler comme au XIX<sup>e</sup> siècle, à statut égal, chaque corpora-*

## PHOTOGRAPHIES D'ARCHITECTURES



REPORTAGES / PHOTOTHEQUE

**CHRISTOPHE CAMUS**  
Clermont-Ferrand / Tél.-Fax : 04 73 90 64 41  
www.GrandAngle.net - camus.c@wanadoo.fr



**La salle des mariages, dans les locaux de la Ville de Clermont, peint par Slobo.**

**À Issoire, le long de l'autoroute, Amador a revêtu l'extérieur d'un supermarché de cette fresque "aquatique !"**



Photo : C. Maisonneuve

Une œuvre d'Amador qui "habite" un salon de coiffure Clermontois.

tion étant reconnue... Ça s'est dispersé au XX<sup>e</sup>, après les guerres, lorsqu'il a fallu construire très vite ; mais pour travailler avec des architectes, il serait bon qu'on discute de façon approfondie dès le début d'un projet – en sachant que c'est souvent le prix qui bloque..."

## Renaissance des techniques

Nello Frassetto, lui, est venu à la fresque en suivant un parcours d'ouvrier du bâtiment : d'abord carreleur-mosaïste, puis maçon, dessinateur-projeteur, il s'oriente vers la formation et l'encadrement au sein d'une entreprise d'insertion. C'est alors que ce Clermontois d'origine vénitienne trouve le temps, au cours de nombreux séjours en Italie, d'étudier les enduits anciens : marmorin, graffiato, mais aussi le tadelakt marocain... Il crée sa propre entreprise en 1995, alors que surgit la mode des enduits lisses à base de chaux. "On en a mis partout... Beaucoup de gens issus des Beaux-arts, d'écoles d'architecture sont venus se former dans mon entreprise, qui était la seule à proposer ça dans la région. Les Italiens ont beaucoup poussé à la diffusion de ces savoir-faire, parce qu'ils ont développé en même temps les produits... J'ai travaillé avec un chimiste français qui a créé ce type d'enduit traditionnel, à base de chaux, avec les adjuvants et les formulations pour l'appliquer rapidement sur tous supports. J'ai animé une douzaine de stages de formation pour artisans, en "mixant" différentes techniques, et j'ai mis en place dans ma propre entreprise une gamme de prix de 1 à 4, pour cette activité de "plâtrerie-peinture à connotation décorative". En fait, on assurait aussi du carrelage, du plâtre ciré, du stuc, du béton lisse : quand on sait très bien faire un enduit lisse et le teindre, on parvient aussi à le faire en béton... Le marmorin,

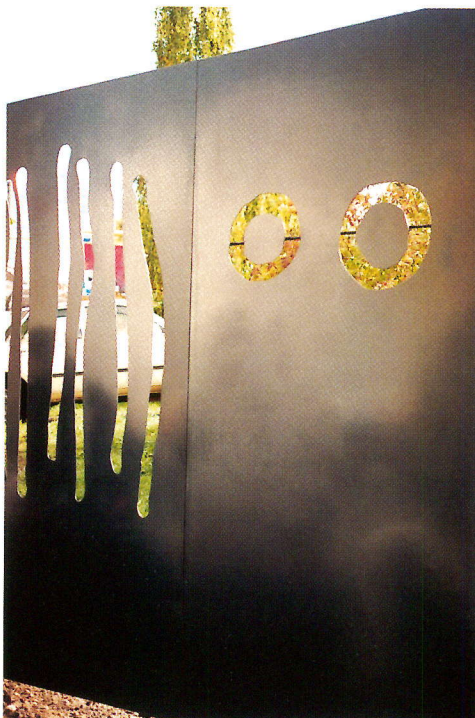
traité d'une certaine façon, peut être aussi solide que du carrelage. On a innové dans les effets de matière, on a reproduit des modèles anciens, mais je n'ai jamais fait de conception – pour "tenir" un chantier, on n'a pas vraiment le temps de créer... J'ai plutôt contribué à ce que d'autres en fassent avec ces techniques redécouvertes et affinées, toute cette ribambelle de gens qui ont travaillé avec nous pour en faire leur métier : artisans, artistes, je ne sais pas comment il faut les qualifier..." On se fera une opinion sur le sujet à l'Espace d'art roman de Clermont, devant la fresque (évoquée ci-dessus) conçue par Alain Petitrenaud, où l'équipe de Nello a expérimenté le dépôt de poudre métallique sur produit frais. Ou encore dans la salle des mariages de la mairie clermontoise, "où les six filles sur le chantier venaient toutes des Beaux-arts ou d'écoles d'arts déco", ou devant la façade du théâtre de Nérès-les-Bains... Quant aux relations avec la profession d'architecte, Nello s'en réjouit franchement : "J'aimais bien travailler avec eux, d'abord parce que si un client a choisi un architecte, c'est qu'il veut quelque chose de pensé, qu'il a réfléchi en termes d'histoire de l'art. Et quand un architecte est intéressé par ces techniques, c'est lui leur meilleur avocat auprès du client..."

(1) Il expose aux Écuries, à Aurillac, en novembre-décembre 2003.

Jean-Pierre Douat a réalisé pour la DRAC Auvergne des sous-faces évoquant la genèse de l'écriture par, une série de pictogrammes venus du monde entier.



Photos : Jean-Pierre Douat



Boulevard Lavoisier, à Clermont : une façade métallique de 80 m, signée J.-P. Douat.

## Sculpteur... et plus si affinités !

Pour Jean-Pierre Douat, l'aspect financier des interventions d'artistes dans le champ de l'architecture ne doit pas être esquivé. "Si un coût est annoncé dès la commande, il faut y rentrer. On peut le faire, et il le faut parce qu'il est impératif de se "caler" dans cette société, comme ça se faisait au XIX<sup>e</sup> siècle ou avant, à l'époque où les sculpteurs travaillaient sur les bâtiments. Depuis, on travaille plutôt dans nos ateliers et on a un peu perdu ce lien avec l'architecte." Mais pour ce sculpteur de Saint-Saturnin (Puy-de-Dôme), tout reste affaire de goût pour les réseaux et les amitiés, les discussions et les affinités : "Je travaille avec les architectes comme ils travaillent ensemble, en m'intégrant à leur équipe ; on parle de la même chose en s'appuyant sur du concret, du dessin, de l'étude des lieux... Ou alors je ne bosse pas ! Il est très difficile de travailler ensemble sans que je comprenne leur architecture. De même, je ne peux pas travailler pour des privés sans relation de confiance, avec une certaine latitude pour faire un peu bouger la conception, si besoin est. En matière de commande publique, j'ai fait beaucoup de "1 %" dans cet esprit-là ; si c'est du "plaqué", s'il faut juste "poser mon truc", ça ne m'intéresse pas. Ce que je souhaite, c'est être là dès le début pour intégrer complètement mon travail au projet architectural. C'est plus important que d'apposer ma signature..." Jean-Pierre le prouve en évoquant les 80 mètres de l'ensemble métallique qu'il a réalisé pour un garage de motos, le long du boulevard Lavoisier à Clermont – "à peine plus cher que la même chose en barreaudage" –, et qu'un autre artiste devrait prochainement repeindre à sa façon... Cela avec la bénédiction du créateur, qui pense "être un des rares plasticiens à pouvoir bosser avec d'autres" et rêve d'une cité idéale "où il y aurait émulation permanente entre architectes et plasticiens"... Jean-Pierre Douat a aussi réalisé une série de sous-faces sur les passerelles reliant les bâtiments anciens et rénovés de la DRAC Auvergne, rue Pascal à Clermont. "Une reprise de signes gravés datant de la pré-écriture (- 17 000 à - 35 000 av. J.-C.), plutôt des pictogrammes venant de toutes les régions du globe : leur réunion révèle des similitudes flagrantes, à croire que la mondialisation de l'écriture date déjà du néolithique..." Il travaille à un ensemble de panneaux d'altuglas et résine, sur châssis métallique, qui doit être installé près de la mairie de Beaumont (Puy-de-Dôme).

Photos : Michel Vasilewski



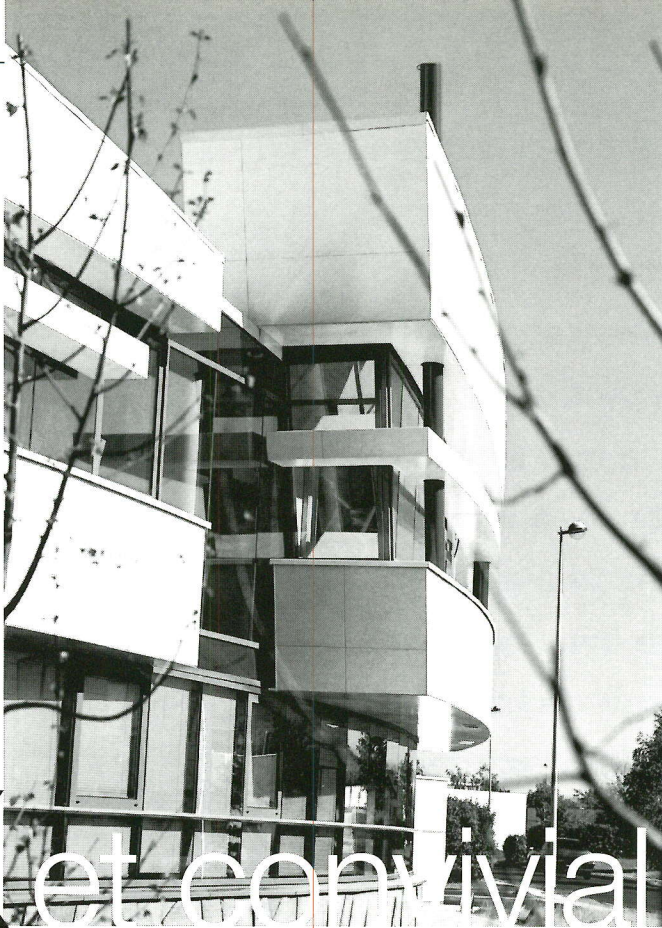
**Pour les artisans  
d'Auvergne**


Un siège **auda**

actualités



Depuis le début 2003, les **AVA**  
**(Assurances vieillesse**  
**des artisans d'Auvergne)**  
 ont rejoint dans le parc  
 technologique de la Pardieu,  
 au sud-est de l'agglomération  
 clermontoise,  
 leur nouveau siège conçu  
 par l'architecte **André Jalicon**  
**(Clermont-Ferrand).**



sous verrière aère et illumine le bâtiment dans toute sa longueur, traçant une première perspective. Le hall d'accueil en dégage d'autres à travers plusieurs petits bureaux de réception, entièrement vitrés ; il est aussi surplombé par une baie plongeant depuis la salle du conseil... Ces transparences et ces ouvertures sont essentielles au parti architectural. *"Je travaille toujours mes projets dans la perception du volume, explique André Jalicon ; il faut tourner tout autour du bâtiment pour le percevoir sous toutes ses faces, sous des angles de vue différents."* Ce qui, en l'occurrence, n'est pas une mince affaire : *"Ça paraît assez simple,"* ajoute-t-il (on en doute déjà...), *"mais en réalité le dessin s'articule autour de trois cercles différents : ça tourne, ça monte en biais... Ça exige, notamment pour les façades, un travail très élaboré sur les détails dont la plupart sont précisés dès l'appel d'offres."* Les utilisateurs reconnaissent volontiers que la qualité des prestations et des matériaux aboutit à un équipement très convivial : *"Par exemple, la cafétéria du personnel est beaucoup plus utilisée que dans nos anciens locaux,"* révèle M. Febvre, directeur des AVA, *"nous bénéficions maintenant d'un cadre à la fois agréable et très fonctionnel, que nos adhérents visitent volontiers."* Précision de circonstance : sur les 18 entreprises de ce chantier de 2 millions d'€ HT (coût global), 11 sont artisanales... 

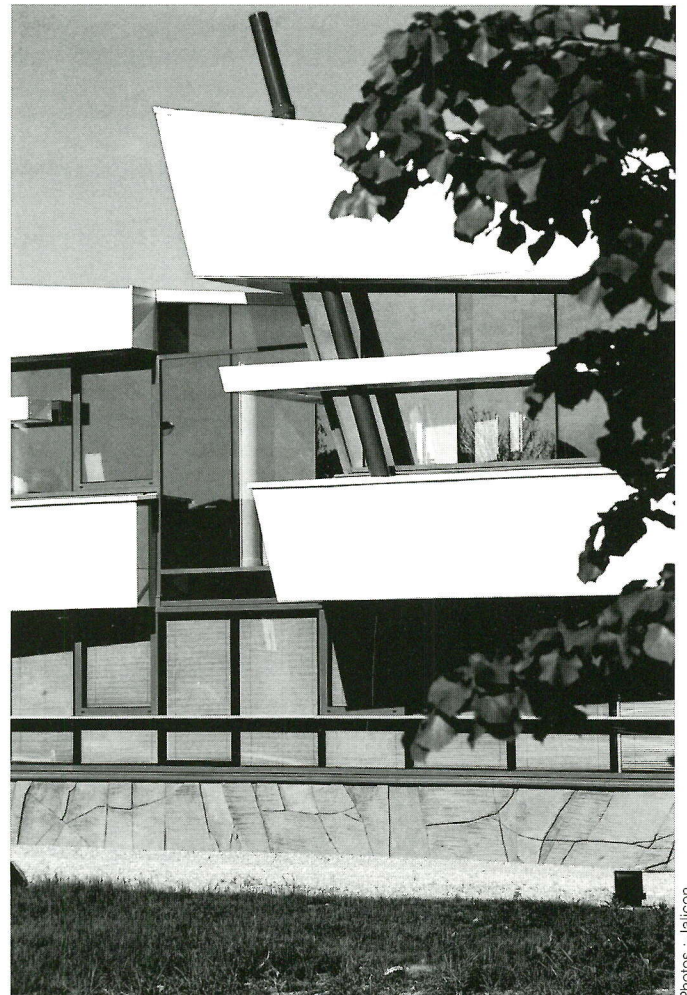
**Une rupture de lignes dans la façade...**

**...pour souligner le volume où se logent les espaces de la direction et du conseil d'administration.**

veau siège des AVA. Sur une ossature classique (béton et charpente métallique), un sous-bassement en béton de synthèse laisse croire à un affleurement de roche basaltique, de même que le dessin des défoncés de l'étage suggère un balcon – simple illusion volumétrique...

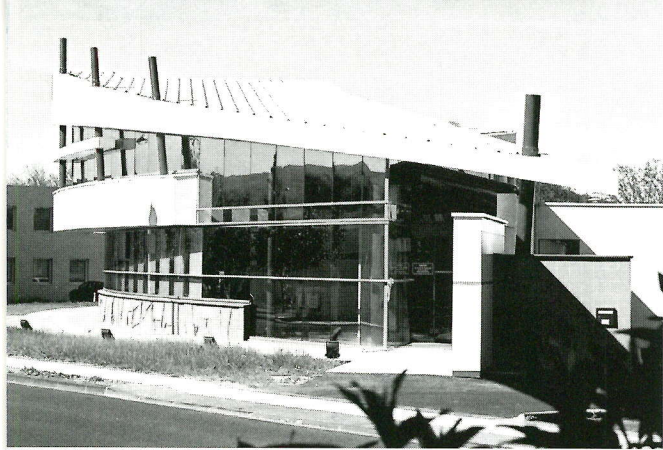
Mais la fonctionnalité est également au cœur de la conception de ces locaux de 1 400 m<sup>2</sup>, où travaillent environ 35 personnes. Dans sa partie arrière, à l'est – un seul niveau sous terrasse, de forme rectangulaire –, sont regroupées et gérées les archives de la caisse, c'est-à-dire les dossiers des quelque 33 300 adhérents, artisans actifs ou retraités de la région Auvergne – la "matière première" de la maison, qui alimente tous les autres services et vers laquelle ils convergent naturellement. La partie avant, ce vaste croissant orienté au sud-ouest qui se déploie en bordure de rue, réunit au rez-de-chaussée l'accueil, l'administration, la comptabilité et la communication ; son étage, espace plus isolé, accessible par un escalier et un monte-handicapés, abrite la direction, la présidence et la salle du conseil d'administration. Extérieurement, celle-ci est traitée comme un volume spécifique, identifié par la rupture de lignes au niveau de la façade principale et éclairé dans toute sa longueur par une succession de vitrages bord à bord.

Pour réunir les deux parties en évitant que leurs volumes conséquents ne s'asphyxient mutuellement – l'épaisseur totale du bâtiment culmine à 32 mètres –, l'architecte a structuré l'ensemble en créant une rue intérieure traversante : cet axe



Photos : Jalicon

# cieux et convivial



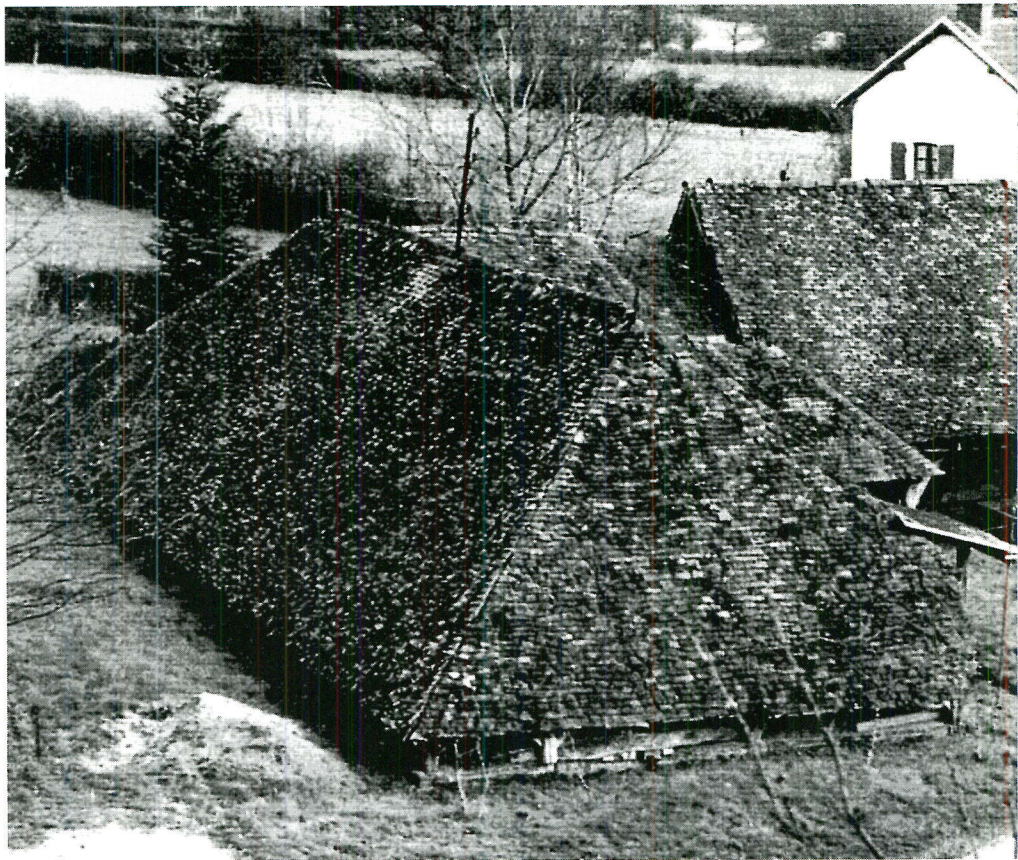
**L'entrée du siège des AVA s'ouvre sur une rue intérieure.**

# S

on allure de balcon déployé, cet arc de cercle embrassant la magnifique vue sur la chaîne des Dômes captent d'emblée l'attention. Le bâtiment ressemble à une double lame qui s'enfoncerait dans la plaine de la Pardieu... Conformément au souhait du maître d'ouvrage, ces formes se démarquent de l'architecture habituelle du parc technologique clermontois ; et pourtant elles s'y inscrivent sans peine, avec leurs teintes blanche et grise caractéristiques des lieux. Seuls quelques fins poteaux, soutenant le bandeau intermédiaire, scandent de rouge les longues courbes du nou-

**Que reste-t-il des paysages,  
qui n'avaient guère changé  
pendant des siècles,  
et des maisons rurales  
qui ont donné tant de saveurs  
à nos villages ?**

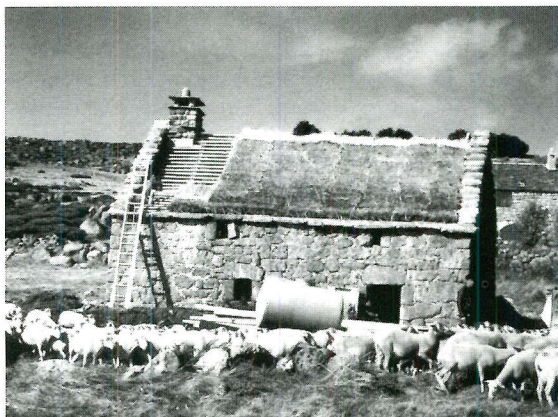
**Peu de chose, à vrai dire.  
Et le phénomène s'accélère,  
comme le constate avec nostalgie  
et un soupçon de tristesse,  
Luc Breuillé, architecte,  
à l'origine du Conservatoire  
Régional de l'Habitat  
et des Paysages d'Auvergne.**



# Notre mémoire

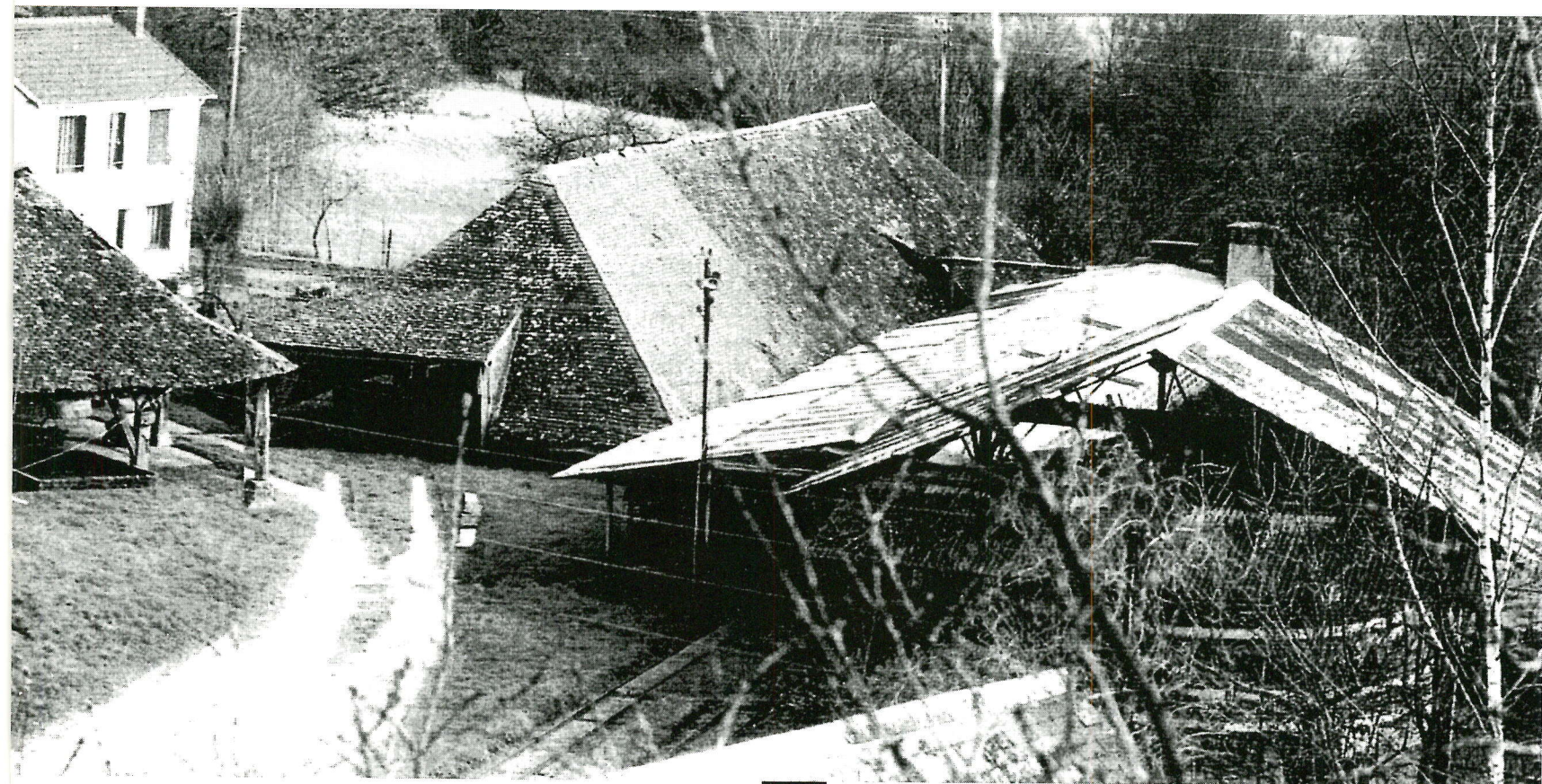
**Il espère encore modifier  
la mentalité des Français  
en les incitant à regarder  
autrement leur passé,  
comme c'est le cas outre-Manche,  
et à imaginer l'avenir,  
en rétablissant  
d'anciennes techniques,  
qui devraient occuper une place  
beaucoup plus importante  
dans le cadre  
du développement durable.  
Voici le récit de son combat  
qu'il mène avec âpreté  
depuis la sortie  
de l'école d'architecture.**

**Réfection  
d'une couverture  
en chaume pour  
le compte du Parc  
des Cévennes.**



“**D**

*ans un demi-siècle, la quasi totalité des bâtiments anciens et des paysages ruraux que nous connaissons risque de disparaître, prétend Luc Breuillé, délégué général du Conservatoire régional de l'Habitat et des Paysages en Auvergne. Les paysages se modifient progressivement sous la poussée des nouveaux systèmes de production. Et l'habitat traditionnel prend le même chemin. L'architecture rurale est le plus souvent mal restaurée, déplore-t-il encore. En une génération, la moitié du patrimoine a été touché, de manière irréversible".*  
Le couperet tombe brutalement. Mais dans sa voix, on observe aucun agacement, juste un peu de lassitude. Lui qui défend ce patrimoine depuis des années ne peut que regarder la réalité en face, avec la ferme intention de chercher des solutions pour freiner le processus.  
Mais en a-t-il les moyens ? Méthodiquement, il pousse les pouvoirs publics, les professionnels et les habitants à prendre



# rurale fout le camp

Pour l'ancienne  
tuilerie Bomplein,  
les projets  
ne manquent pas :  
création  
d'un écomusée,  
ouverture de "Classes  
du patrimoine",  
formation  
à la céramique,  
relance d'anciennes  
techniques, telles que  
le chaume, le pisé, le torchis...

Le démolage  
d'un  
"béton de site"



Jeux d'ombres  
et de reflets dans  
une transposition  
contemporaine  
de l'architecture  
de bois limagnaise.



des initiatives. Elles ne suffiront sans doute pas à sauver tout ce qui mérite de l'être. Mais elles permettent quand même de sensibiliser de plus en plus de monde à la question. Autour de lui, des voix s'élèvent pour sauvegarder ces paysages et ces maisons rurales, qui contribuent fortement à l'image du pays. Mais tout cela se dégrade lentement faute d'y accorder assez d'intérêt et de moyens financiers. On préfère restaurer les châteaux, les monuments et les églises, en oubliant le reste, qui représente pourtant une grande part de notre mémoire. Il subsiste là une forme d'injustice que certains dénoncent aujourd'hui, avec ténacité, courage et espoir.

## Un état d'esprit

Avec d'autres passionnés, il a lancé officiellement ce Conservatoire en 1986, présidé à l'heure actuelle par Jean-Louis Coutarel, lui aussi architecte, avec une véritable charte d'objectifs. De quoi rassurer les élus qui s'intéressent au dossier. A l'origine, le mouvement a été porté par un petit groupe d'universi-

taires, composé de géographes, d'historiens et d'architectes - Luc Breuillé et Michel Astier -, et des responsables de l'écomusée de la Margeride, résultat d'une réflexion, entamée au début des années quatre-vingts, par Josette Kopp, déléguée de Maisons Paysannes de France et par Jean-Paul Lelerc. Tous préoccupés par la perte inestimable de ce patrimoine, décrit par Luc Breuillé, Richard Dumas, Roland Ondet et Patrice Trapon, dans "Maisons paysannes et vie traditionnelle en Auvergne", un beau livre, paru aux éditions Créer.

Contrairement à la France, qui ne possède en ce domaine aucune culture, le Royaume Uni a réagi depuis longtemps et avec >>>

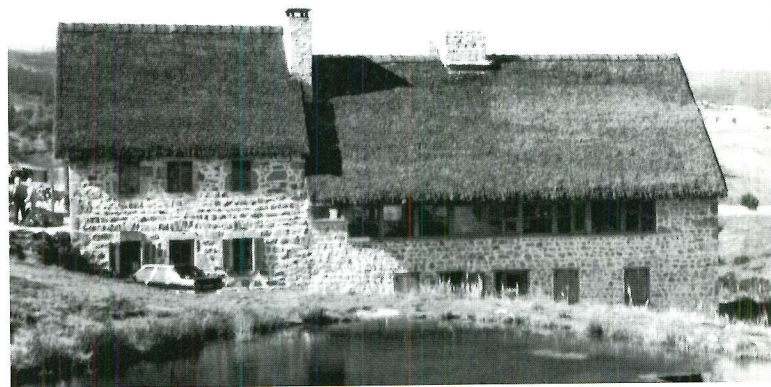
## Une technique vieille de cent ans La maison en paille

Parmi les anciennes techniques, que remettent au goût du jour Luc Breuillé et son complice, William Sanchez, lui aussi architecte, le mur en paille est sans doute la plus spectaculaire et la plus attractive, tant par ses qualités de confort et d'isolation que par sa résistance et son prix. Montée en quelques jours, la maison en paille appartient à la catégorie des habitations bioclimatiques entièrement construites en matériaux naturels comme le bois, la terre crue ou cuite ou encore la pierre. Ses murs sont deux fois plus isolants que n'importe quelle autre technique et près de quatre fois plus que les bâtiments en terre. Et grâce à son inertie thermique, une maison en paille reste fraîche lors des plus grosses chaleurs.

Cette technique, inventée il y a près de cent ans en France et peu de temps auparavant aux États-Unis avec l'arrivée des moissonneuses-botteuses, se situe dans la tradition millénaire des constructions en motte et des isolations en mousse, qui étaient pratiquées depuis toujours dans le Massif Central et dans les pays nordiques. La paille de blé et, plus encore, la paille de seigle demeurent parfaitement stables et inertes, dès lors que les murs ne sont pas en contact permanent avec l'humidité. Dernier avantage, et non le moindre, la paille se marie tant avec la pierre, la brique, le bois, la chaux, que le plâtre.

**Conserver, oui mais pour transmettre un patrimoine et moderniser les techniques pour les adapter à nos besoins actuels. C'est la démarche qui a été retenue pour l'auberge du Jas du Mas à Saint-Anthème.**

**Ses murs sont deux fois plus isolants que n'importe quelle autre technique et l'inertie thermique de la paille lui permet de rester fraîche lors des grosses chaleurs.**



la Maison de la Forêt ou encore pour ces habitations, construites à Parent, à 30 kilomètres de Clermont, avec des murs en paille (Voir notre encadré).

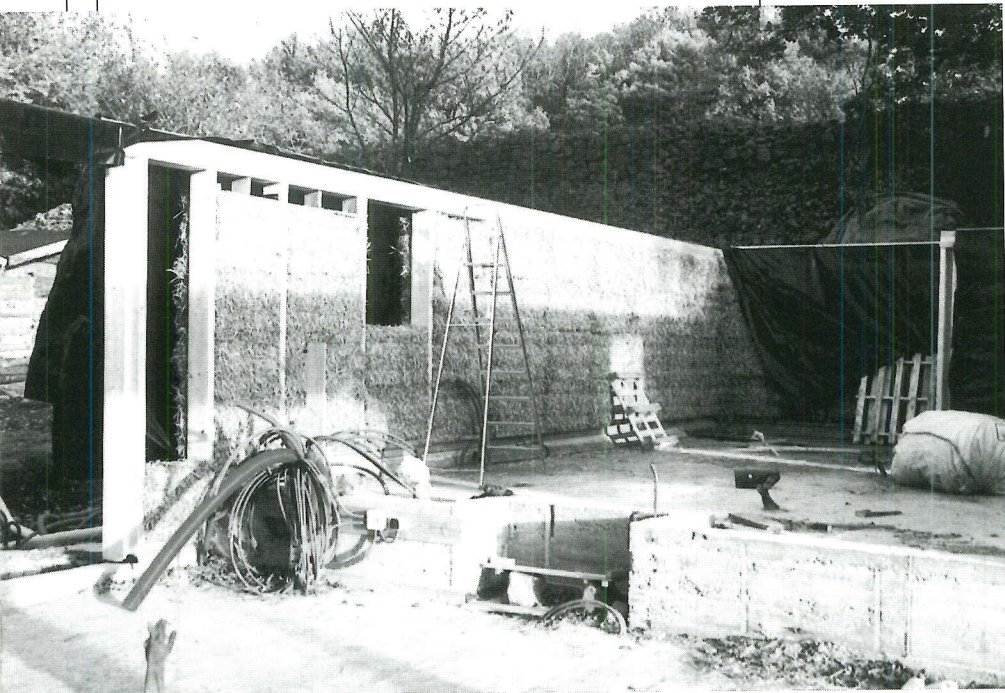
"Conserver pour innover", voilà la devise du Conservatoire. Autrement dit, ressortir les anciennes techniques pour les remettre au goût du jour. "Ce n'est pas une conception passéiste, c'est la mise en valeur de nos traditions", insiste Luc Breuillé. La conservation des maisons viticoles à Chateldon (Puy de Dôme) représente "un témoignage irremplaçable du mode de vie des petits paysans de Limagne des deux derniers siècles, écrit-il. Mais leur intérêt tient aussi à la technicité des structures, qui racontent une page peu connue de l'histoire de la construction vernaculaire en pan de bois de notre région" (2). Doté d'un Conseil scientifique, le Conservatoire peut remplir maintenant des missions d'expertise, et son rôle consiste aussi à "susciter les inventions, les expérimenter et en étudier les modes de commercialisation". Comme ce "béton de site", mélange de chaux, de pierre et de sable, un matériau totalement inerte, dont de

dosage vient d'être mis au point.

### Le puzzle

Soutenu par la Région d'Auvergne qui a souscrit au Programme d'Intérêt Régional, à la suite des premières Assises régionales pour l'environnement de 1992, le Conservatoire prévoit à la fois la sauvegarde et la valorisation d'une trentaine d'édifices-témoins, significatifs de l'architecture rurale, avec, à la clef, la délivrance du label "Monuments vernaculaires". En général, ces édifices mériteraient une protection au titre de la législation sur les monuments historiques. S'ils n'ont pas déjà fait l'objet de mesures réglementaires de protection, ils devraient à terme être inscrits à l'Inventaire supplémentaire et, pour certains d'entre eux, être classés. "Les bâtiments, retenus dans cette opération, constituent en fait des pages exceptionnelles et choisies dans l'histoire de l'architecture de la région. Tous devront être restaurés et conservés dans un souci méticuleux de respect et de restitution fidèles, au même titre que nos églises romanes ou nos châteaux".

Indépendamment des visites, la plupart d'entre eux pourront accueillir des activités culturelles - expositions permanentes ou non -, intellectuelles - formation, enseignement -, voire artisanales ou commerciales, ou encore servir de logements ou de gîtes de vacances. Tous les "monuments" remis en état sont occupés, ici, par une auberge, là, par un agriculteur ou un berger, ou simplement par des habitants... "Nous essayons d'avoir des activités contemporaines en rapport avec l'histoire des sites. Le puzzle se met en place depuis plusieurs années", explique Luc Breuillé. Et là, un vrai programme se dessine, à raison de deux ou trois chantiers par an. Evidemment, le nombre peut paraître insuffisant, mais il a le mérite au moins d'être subventionné. La première opération remonte à une dizaine d'années, avec la petite maison vigneronne de la Malouteyre, près du Puy, probablement un



**La technique de la paille, inventée il y a près de cent ans en France et peu de temps auparavant aux États-Unis avec l'arrivée des moissonneuses botteuses se situe dans la tradition millénaire des constructions en motte et des isolations en mousse.**



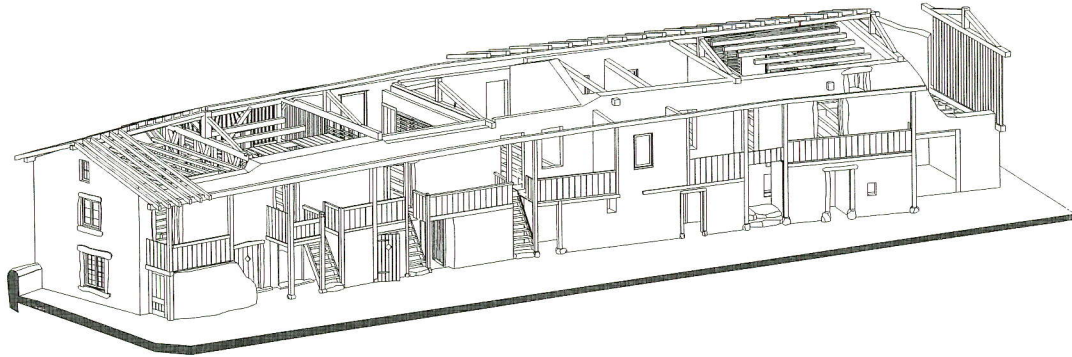
**Un enduit à la terre est appliqué sur briques en terre crue et en pisé.**



>>> un soutien massif de la population, qui n'existe pas ici. Le National Trust, qui compte quand même quatre millions d'adhérents, plus que la fédération française de football, est intervenu sur quatre-cents sites et a déjà protégé quatre mille kilomètres de cotes. Beaucoup plus que le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, établissement public pourtant efficace, créé en 1975, relayé auprès du public par une superbe collection de carnets (1). Autres exemples : les irlandais et les pays nordiques observent la même démarche, comme les américains, qui interviennent sur l'architecture et les paysages, de la même façon que le Conservatoire en Auvergne, en complément, pour eux, des parcs nationaux.

"Bien sûr, il ne peut être envi-

sagé de vouloir tout conserver, indique Luc Breuillé. Il faut accepter que meurent certains éléments des cultures populaires pour que d'autres apparaissent. Mais la perte intégrale de ce patrimoine, témoin de la diversité des façons de vivre et de produire des siècles passés, nous priverait de multiples sources d'information et des inventions qui pourraient en découler". Conserver, oui, mais pour transmettre un patrimoine à nos descendants, préserver un savoir-faire ancestral, qui s'applique à des systèmes de construction ou à des matériaux - torchis, badigeon, enduit, lauze, paille, pierre, terre -, et moderniser les techniques pour les adapter à nos besoins actuels. C'est justement cette démarche qui a été retenue pour l'auberge du Mas, à Saint Anthème, pour



**La conservation des maisons viticoles à Chateldon (Puy-de-Dôme) représente "un témoignage irremplaçable du mode de vie des petits paysans de Limagne". Elle permettra la création de quelques gîtes ruraux.**

cal, prenant en charge directement les opérations ou en partenariat et apportant, selon les cas, une assistance technique ou de gestion.

Volontariste, Luc Breuillé et son équipe développe aujourd'hui des programmes plus complexes. Le sauvetage de cinq maisons de vigneron à pans de bois, du 18<sup>e</sup> siècle, à l'est du village de Chateldon, meublées avec un mobilier ancien ou reconstitué à partir d'une enquête ethnographique et historique, de façon à restituer les lieux à une époque différente pour chacune d'entre elle, permet de créer quelques gîtes ruraux et, peut être, de l'ouvrir aux associations, en dehors de la saison estivale. *"Dans bien d'autres villages viticoles existaient des ensembles comparables, voire des quartiers entiers, comme à Cunihat, mais il n'en reste plus rien, constate le délégué du Conservatoire. Nous avons la chance, ici, d'hériter d'un ensemble de maisons, qui constitueront un témoignage irremplaçable du mode de vie des petits paysans de Limagne au cours des deux derniers siècles"*.

### Les architectes routiniers

*"Le Conservatoire ne souhaite pas simplement conserver à long terme un ensemble exceptionnel mais également insuffler à ces lieux une vie nouvelle, qui relie la mémoire à l'avenir, avec l'espoir de favoriser le tourisme et de redonner à ces territoires, injustement abandonnés, assez d'attrait pour inciter les citoyens à y revenir"*, répète-t-il inlassablement. >>>



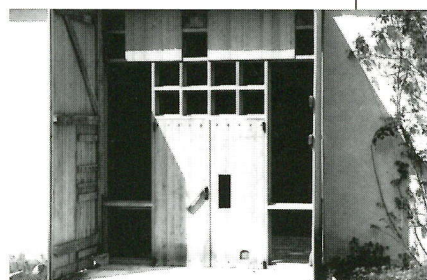
ancien ermitage, avec des fresques des 17<sup>e</sup> ou 18<sup>e</sup> siècle.

D'autres ont suivi. Au-dessus d'Ambert, trois jasseries ont été réaménagées, avec l'appui du parc Livradois-Forez, les Chaumettes, pour la fabrication de fourme, les Supeyres, pour un gîte de vacances et la Malmotte, pour un accueil touristique. Aux

limites de l'Allier et de la Nièvre, la ferme d'Embraud accueille un centre culturel. Dans le Cantal, une salle d'exposition est ouverte dans la maison Foussat. Plusieurs projets sont en cours, comme la sauvegarde de deux vergers, et donc de variétés de fruits, l'un au clos du Rosières, près d'Yssingaux, l'autre au

Vernet, à la sortie de Vichy, ou comme la création d'un centre culturel et artisanal au Fort de Prompsat, au-delà de Riom, d'un centre culturel dans le quartier du Gamounet, et d'un autre centre culturel et de formation à la ferme du Quartier, dans l'Allier. À chaque fois, le Conservatoire s'adapte au contexte lo-

**La ferme d'Embraud, accueille un centre culturel. Ici, la porte de la grange.**



LES PRODUITS DE BEAUTÉ DU BÉTON

PIERI - 71580 SAILLENARD - Tél. 03 85 76 45 00 - Fax 03 85 74 10 84



**SOLS - MATERIAUX  
STRUCTURES**

**Etudes - Diagnostics - Contrôles  
Expertises**

16, rue Lavoisier - ZA de l'Artière

63110 BEAUMONT

Tél. 04 73 26 86 63 - Fax 04 73 28 06 47

E.mail : alphabtp@aol.com



commune de Couzon", doit permettre de mieux connaître "une industrie représentative de son pays". Et les projets ne manquent pas : création d'un écomusée, pour raconter la vie de la tuilerie, ouverture de "classes du patrimoine", formation à la céramique à travers des stages, promotion des céramistes locaux autour d'un marché des potiers, relance de la filière chaume, à l'échelle du Massif Central, en particulier dans le domaine de la paille peignée, projet de stages

constituent pas moins une force de propositions impressionnante. Ils voudraient encore constituer un pôle national d'enseignement supérieur du patrimoine et de l'architecture ainsi que des paysages vernaculaires contemporains, qui rejoignent en fait certaines formations de l'école d'architecture de Clermont. D'autant plus que celle-ci possède, depuis longtemps, un troisième cycle sur le développement des territoires et des villes et un autre, assez proche sur la

**À la tuilerie de Bomplein, la charpente du bâtiment est en cours de restauration.**

**À Auzon, le Conservatoire envisage la mise en valeur des terrains - jardins, vignes et vergers -, de part et d'autre du village médiéval, qui a conservé une collection remarquable de pigeonniers, dont les plus anciens remontent au 15<sup>e</sup> siècle.**

>>>

Dans le cadre d'une ZPPAUP, zone de protection du patrimoine urbain et paysager, approuvée par la commune d'Auzon, le Conservatoire envisage, là aussi, la mise en valeur des terrains - jardins, vignes et vergers -, de part et d'autre du village médiéval, typique du contact entre la Limagne et la montagne et ayant gardé jusqu'à maintenant tous les aménagements, qui lui ont permis de prospérer du 14<sup>e</sup> siècle à la fin du 19<sup>e</sup>, en particulier, une collection remarquable de pigeonniers, dont les plus anciens remontent au 15<sup>e</sup> siècle.

Toujours dans le même esprit, l'ancienne tuilerie Bomplein, rachetée l'année dernière, qui "se dresse comme un vestige d'archéologie industrielle, au cœur du bocage bourbonnais, sur la



## Le conservatoire affiche huit objectifs

Créé en 1986, le Conservatoire régional de l'Habitat et des Paysages d'Auvergne défend huit grands objectifs :

- Conduire une politique de sauvegarde et de valorisation du patrimoine architectural et paysager de l'Auvergne.
- Mener les études nécessaires au choix des sites et des édifices à préserver.
- Étudier et mettre en œuvre les conditions susceptibles de sauver les éléments à conserver.
- Assurer la maîtrise foncière ou la maîtrise d'usage (achat, location, don, legs, convention de gestion...) des sites et des édifices qui le nécessiteraient.
- Sauvegarder et transmettre aux jeunes générations les techniques et les savoir-faire traditionnels des métiers ou des activités ayant un rapport avec l'architecture et les paysages vernaculaires.
- Actualiser les techniques anciennes, c'est-à-dire étudier, expérimenter et mettre au point de nouveaux procédés à partir des connaissances traditionnelles.
- Étudier les conditions permettant la commercialisation de nos savoir-faire régionaux et des procédés techniques qui pourraient en découler.
- Valoriser l'ensemble de ces actions auprès du public et des différents partenaires du Conservatoire.

Conservatoire régional de l'Habitat et des Paysages d'Auvergne, École d'architecture de Clermont-Ferrand, 71, boulevard Côte Blatin, 63000 Clermont-Ferrand.

et de travaux pratiques pour apprendre l'utilisation de la terre crue - pisé, torchis, bauge... - et cuite, dans le cadre de l'enseignement des "Techniques du patrimoine" mis en place par l'école d'architecture de Clermont, en association avec le Conservatoire.

Toutes ces idées tournent principalement autour d'un pôle commun : la formation professionnelle. Seul moyen, pour Luc Breuillé, de reconcilier les architectes et les artisans avec ces anciennes techniques. "Elles devraient être, selon lui, enseignées de façon plus complète dans les écoles d'architecture, à l'image de Grenoble, leader pour l'utilisation de la terre dans la construction". Comme la pratique depuis longtemps l'Agence des musiques traditionnelles, il veut multiplier les formations destinées au public, intéressé de plus en plus par la mise en valeur de nos traditions. On parlera du paysage et de l'architecture en Artense, au cours d'un premier stage, organisé cet été avec des musiciens (3).

Au Conservatoire, on regorge d'idées, les projets avancent, certes, mais trop lentement au goût des responsables. Ils n'en

(1) Des liens étroits existent entre le Conservatoire des espaces et paysages d'Auvergne, émanation du Conservatoire du littoral, et le Conservatoire de l'Habitat et des Paysages. Deux autres établissements dont également implantés en Auvergne : le Conservatoire de Botanique à Chavagnac La Fayette (Voir Auvergne Architectures n° 26, de juin 2001, et le Centre du Paysage à Lavoûte Chilhac, tous deux en Haute Loire.

(2) Avec Luc Breuillé, Raphaël Bruny, architecte, assure l'expertise historique et scientifique de cette rue où sont regroupées les maisons de vigneron.

(3) Pour s'inscrire, contacter le groupe de musiciens Les Brayauds au 04 73 63 36 75

(4) Le Conservatoire souhaite aussi lancer une banque de données du patrimoine régional, qui servirait à tous les intervenants spécialisés dans la restauration.

relation entre l'habitat, le territoire et le paysage. "Or, Clermont devrait jouer cette carte en lançant un troisième cycle sur le patrimoine et la bio-construction qui lui permettrait de se démarquer des autres", conseille encore Luc Breuillé.

Il a sans doute raison, et son idée d'élaborer un programme de formation d'architectes routiniers - lieu de sensibilisation et de formation sur la connaissance de l'habitat traditionnel, des paysages et des anciennes techniques, appliqués à des bâtiments plus ordinaires, qui n'ont pas vocation à être achetés ou loués par le Conservatoire, une association ou une collectivité publique, en collaboration avec l'école d'architecture - et d'ouvrir des écoles locales destinées à l'initiation du grand public, va dans le même sens et conforterait la région dans ce domaine. Tout cela pour conseiller les propriétaires à conserver le patrimoine qui les préoccupe dans des conditions correctes de restauration et d'entretien. Un tel dispositif pourrait se mettre en place progressivement, permettant ainsi de valoriser nos traditions (4).

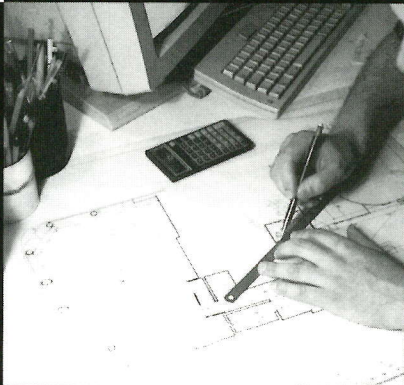
**GROUPE  
LOUIS  
GENESTE**

**Louis Geneste  
et ses fils S.A.**  
Bâtiment - Restauration  
Couverture - Zinguerie

30, rue Gutenberg  
63100 Clermont-Ferrand  
Tél. 04 73 98 50 70  
Fax 04 73 98 50 79

**S.A.R.L. TIXIER**  
Bâtiment  
Maçonnerie  
Béton armé

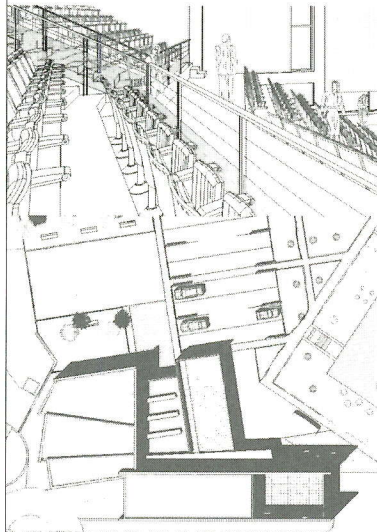
6 bis, avenue Victor-Cohalion  
63160 Billom  
Tél. 04 73 68 91 65  
Fax 04 73 68 91 64



**CETICA**  
Travaux immobiliers  
Tous corps d'état

30, rue Gutenberg  
63100 Clermont-Ferrand  
Tél. 04 73 98 18 55  
Fax 04 73 98 50 76

**nodal**  
Bureau de dessin

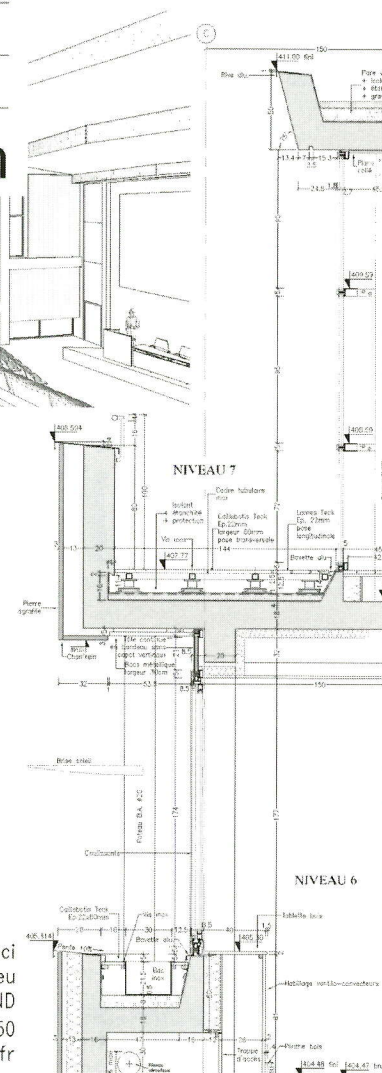


Votre partenaire pour la réalisation de tous vos documents graphiques: plans, détails, de l'avant-projet à l'exécution; perspectives, images, 3D, plans de synthèse. Spécialiste en dessin assisté par ordinateur, nous saurons répondre à vos souhaits:

**Contactez-nous !**

11 avenue Léonard De Vinci  
Parc Technologique de La Pardieu  
63000 CLERMONT-FERRAND

Tel. 04.73.27.61.88 Fax 04.73.28.08.50  
e-mail: nodal@wanadoo.fr



**MAF**

> Mutuelle des architectes français assurances

**Pourquoi 22 000 concepteurs  
du bâtiment ont-ils choisi  
d'adhérer à la MAF ?**

Il y a 60 ans, des architectes ont créé la Mutuelle des architectes français pour disposer d'une protection solide et durable.

La MAF est devenue l'assureur des concepteurs. Elle leur apporte une sécurité reconnue de leurs partenaires. Société mutuelle, les cotisations sont la contrepartie de la seule gestion des risques. La MAF est au service des concepteurs : ses collaborateurs, ses avocats et ses experts sont des spécialistes toujours disponibles.

Engagée dans les évolutions professionnelles, la MAF élargit ses garanties. Elle accompagne ses adhérents dans leurs activités hors de France et exporte son savoir-faire.

**La MAF et vous, une relation de spécialistes à spécialistes**

À Saint-Gervais d'Auvergne

# “L'architecture c'est pas fait pour les chiens”

Inauguré le 12 mai

par Valéry Giscard d'Estaing,  
président de la région d'Auvergne,  
l'atelier pédagogique canin  
de la Villatelle,  
à Saint-Gervais d'Auvergne

(Puy-de-Dôme),

constitue la touche finale  
de la rénovation-extension  
du lycée professionnel agricole  
des Combrailles<sup>1</sup>.

Autour du bâtiment  
du parc animalier,  
les espaces de vie peuvent  
communiquer entre eux,  
ou permettre d'isoler un chien  
de ses congénères.

O

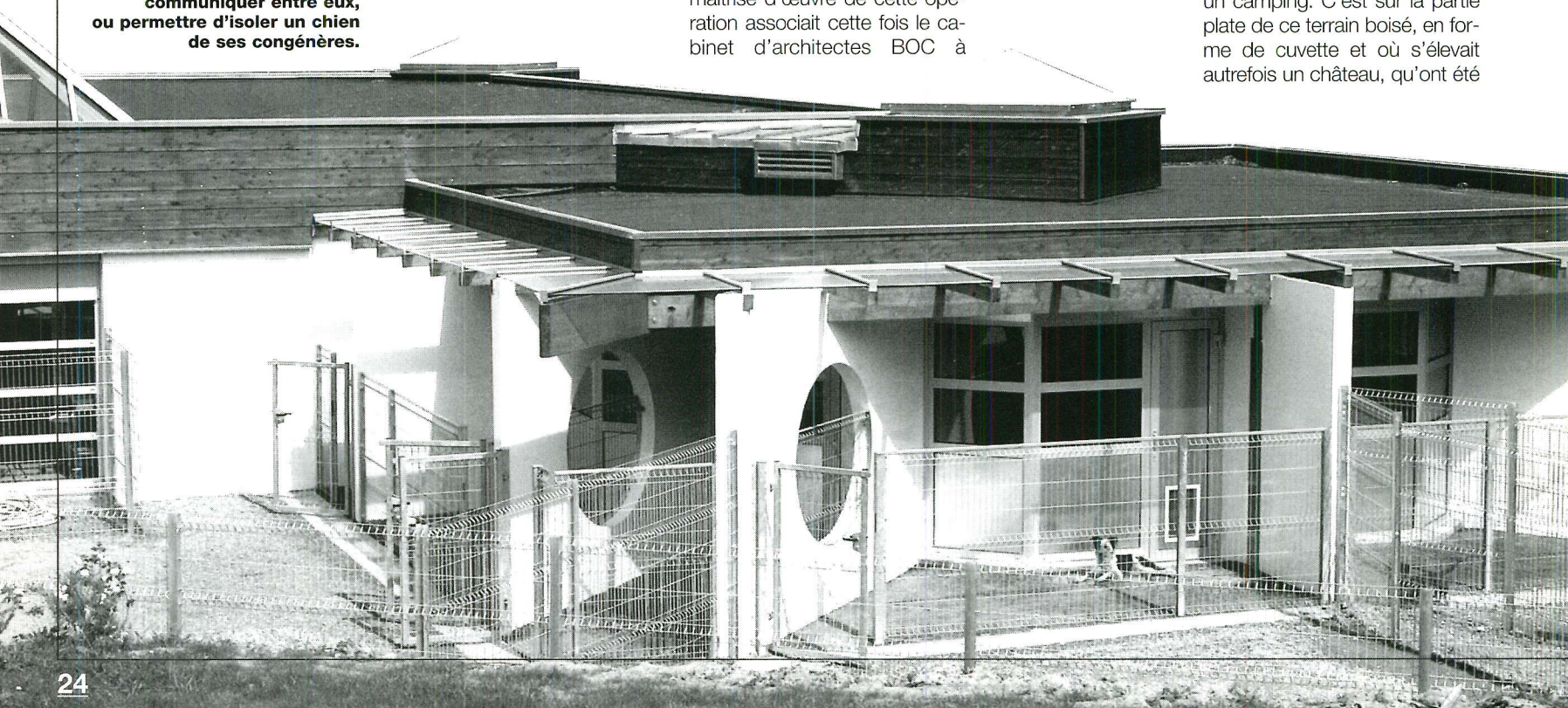
rienté depuis  
vingt ans vers les mé-  
tiers du chien, le lycée agricole  
des Combrailles a été progressi-  
vement rénové et agrandi de-  
puis 1994, pour le compte de la  
région d'Auvergne, par le cabi-  
net d'architectes BOC (Bres-  
son-Combes-Ondet, Clermont-  
Ferrand). Avec cet atelier  
pédagogique canin, il se trouve  
maintenant doté d'un équipe-  
ment de grande qualité, installé  
au sein de bâtiments indépen-  
dants dont l'insertion dans le si-  
te n'est pas le moindre atout ; la  
maîtrise d'œuvre de cette opé-  
ration associait cette fois le ca-  
binet d'architectes BOC à

L'entrée  
du pôle  
communication.



l'agence anglaise Hipkin-Sims-Sanderson, spécialisée en ma-  
tière d'élevage canin.

Le choix du site de la Villatelle  
pour la construction de l'atelier  
canin fut assez long : un premier  
emplacement, proche de l'ac-  
tuel, fut abandonné parce que  
trop exposé au vent. Le second,  
vaste de 11 hectares, fut le bon ;  
il appartenait à la ville de Cler-  
mont-Ferrand, qui y possédait  
un camping. C'est sur la partie  
plate de ce terrain boisé, en for-  
me de cuvette et où s'élevait  
autrefois un château, qu'ont été







# (enfin, si...)

édifiés les deux bâtiments de l'atelier : un parc animalier et un espace communication.

## Chaleur, bruit, odeurs : des traitements spécifiques

Le parc animalier, qui compte 686 m<sup>2</sup> utiles, présente un aspect général de forme orthogonale. Les circulations et cloisonnements divers jouent sur les diagonales pour déterminer des espaces très variés, parfois triangulaires. En réalité, il est constitué de "satellites" articulés sur trois des quatre angles d'une unité centrale carrée, qui comprend les espaces d'accueil, de toilette et de soins aux animaux, les locaux techniques, ainsi que la maternité et la nursery – des équipements placés sous surveillance permanente.

Chacun des satellites est un petit ensemble "d'habitat collectif" organisé autour d'un espace d'entrée commun, au cœur du

satellite, où l'homme accompagne et vient chercher l'animal. Il dessert une dizaine de boxes, les cellules de vie prévues pour un ou deux chiens, carrelées au sol et sur 1,5 m de hauteur, dotées de paillasses caillebotis et d'abreuvoirs à niveau, et qui communiquent visuellement entre elles. Depuis son box, le chien peut accéder par un "flat dog" (porte battante, verrouillable lorsqu'il convient de garder l'animal à l'intérieur) à une courette individuelle, donnant à l'air libre mais couverte, qui elle-même peut s'ouvrir sur un ring, aire de détente commune à plusieurs boxes. Le cœur de chaque satellite reçoit un éclairage zénithal, comme le hall central du parc coiffé d'une pyramide translucide ; l'ensemble du bâtiment est donc très éclairé, mais aussi soigneusement chauffé...

En effet, la température ambiante des boxes est de 14 °C et celle de la plupart des autres

Chacun des satellites du parc animalier est un petit ensemble "d'habitat collectif".

espaces du bâtiment est de 19 °C – la maternité étant encore plus chaude grâce à des chauffages radiants complémentaires. La ventilation fonctionne par mise sous pression des locaux en volume chauffé : les chaudières à gaz liquide alimentent une centrale de traitement à prise d'air extérieur : elle produit de l'air pulsé, qui remplace et chasse vers l'extérieur l'air pollué... Outre les odeurs déplaisantes, le bruit est lui aussi limité grâce au traitement acoustique des plafonds avec un bac support perforé absorbant.

## Très loin du chenil classique...

À côté de ce bâtiment technique, l'espace communication est la partie proprement pédagogique de l'ensemble. Dans cette construction circulaire, tous les espaces (372 m<sup>2</sup> au total) rayonnent à partir du hall d'entrée : des bureaux, une salle de conférence gradinée d'une centaine de places (archives, régie et chaufferie sont aménagées sous les gradins), des vestiaires ainsi que deux chambres d'astreinte pour les étudiants et personnels qui assurent la surveillance de l'élevage.

Ces édifices aux dessins et fonctions bien distincts se répondent aussi par leur disposition, l'espace communication

surplombant légèrement le parc animalier – veillant sur lui, sans pour autant le dominer. Tous deux s'inscrivent dans une conception architecturale sobre, aux lignes horizontales très simples et parfaitement adaptées au site. "Nous avons imaginé une architecture "hors mode", intemporelle et sans artifices," explique Dominique Bresson (BOC architectes), "qui s'inscrit dans un relief varié mais très fluide, souligné par des murs de pierre et par les flux verticaux des arbres. Par ailleurs, la collaboration avec nos confrères anglais a permis d'insuffler au projet toute une philosophie tendant à réduire au maximum l'agressivité chez les animaux : ils peuvent se voir entre eux depuis leurs boxes, sortir à l'air libre quand ils le désirent, se trouver en petit groupe dans les rings... L'acoustique très soignée favorise aussi cette sociabilité des animaux qui a inspiré toute la conception des espaces, laquelle n'a finalement plus rien à voir avec celle d'un chenil classique..." L'opération aura coûté 1.828.500 €, dont 40 % pris en charge par l'Union européenne (FEDER) et le solde par la région d'Auvergne, maître d'ouvrage.

(1) Il fait partie de l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEPPA) de Saint-Gervais-Pontaurmur.

Dans le pôle communication, tous les espaces s'enchâssent dans une structure circulaire.



Le Conseil de l'Ordre souhaite la bienvenue aux confrères récemment inscrits à notre Tableau :  
 José-Javier Andiano,  
 Anne Bogacz,  
 Christophe Camus,  
 Françoise Chanet,  
 Olivier Chognard,  
 Olivier David,  
 Stéphanie Delhomenede,  
 Laurent Gauvin,  
 Pierre Grosmond,  
 Rémi Laporte,  
 Frédéric Nguyen,  
 Isabelle Pouillard,  
 Alexandre Raymond,  
 Bertrand Remond et Annette Verlhac.

AUVERGNE



ARCHITECTURES

## Je m'abonne

Je désire recevoir les trois prochains numéros d'Auvergne Architectures au prix spécial de 15,24 €.

Je recevrai par ailleurs les invitations aux manifestations organisées par le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes.

Nom .....

Société ou Organisme .....

Adresse .....

Code postal.....

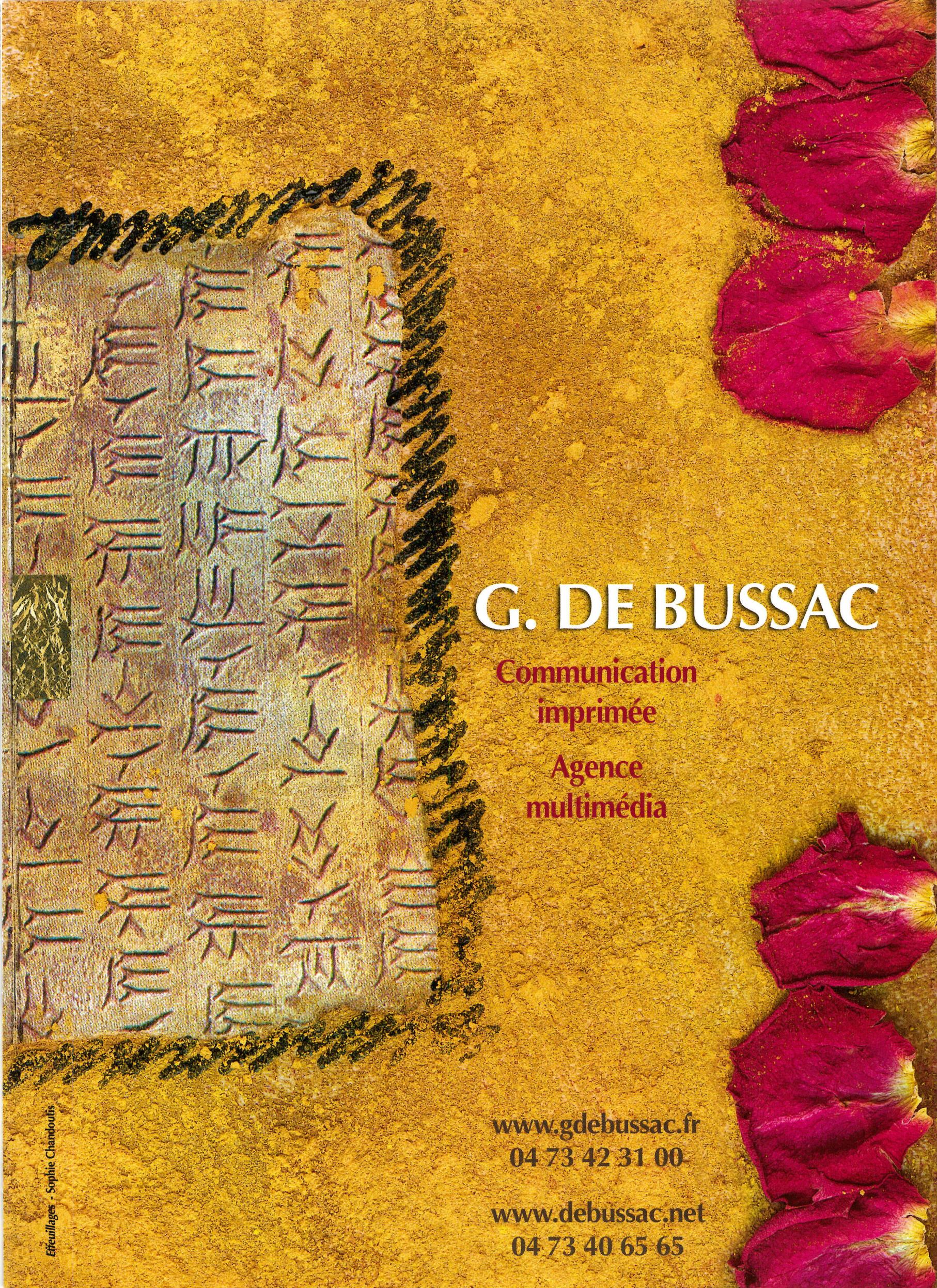
Ville .....

Date .....

Signature .....

Envoi du bulletin d'abonnement et du règlement (chèque de 15,24 € ou 21,34 € pour l'étranger) à l'Ordre des Architectes Région Auvergne  
 40, boulevard Charles de Gaulle  
 63000 Clermont-Ferrand

Lieu	Projet	Maitre d'ouvrage	Date sélection & Représentants CROA	Equipes retenues	Date sélection lauréat & Représ. CROA	Lauréat jury	Coût travaux
BRIOUDE Haute-Loire	Restructuration et extension du lycée agricole de Brioude-Bonnefont	Conseil Régional d'Auvergne	15/07/02 Lanquette	Priam-Isselmane-Montzimir/ Leaud/ Besancon Spirale-Allezard Chambon/	03/03/03 Lanquette	Léaud/	4 000 000 € HT
CLERMONT Puy-de-Dôme	Construction d'une maison internationale interuniversitaire	Conseil Régional d'Auvergne	10/09/02 Caignol	Chabanne/ Pantheon/ Riccioti/ Ameil/	25/02/03 Caignol	Pantheon/	4 100 000 € HT
SAINT-LOUR Cantal	Construction d'une unité de gendarmerie	Ville de Saint-Flour	16/10/02 Berger	Clef de voûte/ Chavarot-Bouniol/ Navetch/	28/02/03 Berger	Chavarot-Bouniol/	4 200 000 € HT
MONTLUÇON Allier	Reconstruction du centre de secours principal	Service départemental d'incendie et d secours de l'Allier	28/11/02 Caignol	Chabanne/ Simonet/ Lerner-Menis-Noailhat/	17/03/03 Caignol	Lernier-Menis-Noailhat/	3 091 000 € HT
THIERS Puy-de-Dôme	Aménagement de la place Antonin Chastel	Ville de Thiers	18/03/03 Allezard-Chambon, Bouniol	Paris-Gendre/ Douat-Harland et associés/ Trait/ Fabre-Speller/			4 500 000 € HT
MONTLUÇON Allier	Réhabilitation du théâtre des Ilets	Commune de Montluçon		Marché négocié entre : Les indiens blancs/ Carré d'arche-Hébrard-Nicolaon/ Millet/	21/03/03 Caignol		766 600 € HT
MONTLUÇON Allier	Réhabilitation du théâtre municipal			Marché négocié entre : Brossy/ Fabre-Speller/ Algrin/			2 300 000 € HT
AUBIÈRE Puy-de-Dôme	Construction du pôle chimie	Conseil Régional d'Auvergne	06/01/03 Montrieul	Ameil D./ Pantheon/ Moinard-Blanchet/ Bruhat-Bouchaudy-Dodel/	29/04/03 Soulas-Perrot	Ameil D./	1 650 000 € HT
CLERMONT Puy-de-Dôme	Rénovation du lycée Ambroise Brugière	Conseil Régional d'Auvergne			03/02/03 Montrieul	Sextant/	7 000 000 € HT
RIOM-ÈS-MONTAGNE Cantal	Création du scénoparc des vaches rouges	Communauté de communes du pays gentiane	27/01/03 Blanchet, Ressouche	Tectoniques/ Tabesse/ Bruhat-Bouchaudy-Dodel/ Kaba/ éliminé par la PRM et remplacé par Atelier 4/ Estival/	15/03/03 Ressouche, Rivoire	Atelier 4/	2 660 235 € HT
MONTLUÇON Allier	Rénovation du lycée Madame de Staël	Conseil Régional d'Auvergne			24/02/03 Soulas-Perrot	Maret/	1 300 000 € HT
MOULINS Allier	Centre hospitalier, extension pour l'installation d'un accélérateur de particules	Centre hospitalier de Moulins Yzeure			06/03/03 Soulas-Perrot	Archiplus/	650 000 € HT
MONTLUÇON Allier	Réhabilitation de la tour de Mage	Office public HLM de la ville de Montluçon			20/02/03 Courtial	SEEC/Laclautre/	1 000 000 € HT
MONTLUÇON Allier	Cité de Chant'alouette, réhabilitation des bâtiments et transformation en foyer pour personnes handicapées	Office public HLM de la ville de Montluçon			20/02/03 Courtial	Delamare/	1 300 000 € HT
GANNAT Allier	Maison de retraite, construction d'une unité d'accueil spécialisée alzheimer et restructuration du service pervenche	Maison de retraite			11/03/03 Courant	Imholz/	1 030 000 € HT
ST-SANDOUX Puy-de-Dôme	Construction d'un groupe scolaire	Commune de Saint-Sandoux			05/03/03 Allezard-Chambon	Bresson-Combes-Ondet/	715 000 € HT
BERTIGNAT Puy-de-Dôme	Création d'un centre de vacances pour handicapés	Communauté de communes du Haut Livradois			06/03/03 Ramilien	Faget/	1 000 000 € HT
ST-GERMAIN L'HERM Puy-de-Dôme	Création d'une brigade de gendarmerie					Floret/	800 000 € HT
AMBERT Puy-de-Dôme	Rénovation du lycée Blaise-Pascal	Conseil régional d'Auvergne		Marché négocié entre : Faget-Gendre/ Lacroix/ Bresson-Combes/Ondet/	20/03/03 Montrieul	Lacroix/	2 300 000 € HT
COURNON Puy-de-Dôme	Projet de restructuration, de réhabilitation et d'aménagement du stade d'honneur football et rugby dans le secteur des Toulait	Mairie de Cournon d'Auvergne			18/03/03 Lanquette	Leyrit-Meunier/	1 300 000 € HT
AUBIÈRE Puy-de-Dôme	Schéma directeur et aménagement paysagé du campus universitaire des Cézeaux	État, rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand	13/02/03 Excusés	Marché négocié entre : Mercier/ Tanant & associés/ Cap paysage/ Schmit/	26/03/03 Bautier, Delmas-Bastide		7 500 000 € HT
DOMERAT Allier	Construction de 20 pavillons sur le site des Vignoux	Office public HLM de la Ville de Montluçon		Marché négocié entre : Lerner-Menis-Noailhat/ Soulas-Jourde/ Perrin-Recoules/	26/03/03 Courtial		1 830 000 € HT
AMBERT Puy-de-Dôme	Construction de 10 logements d'habitation pour la gendarmerie	Communauté de communes du pays d'Ambert			14/04/03 Bouniol, Morand	Lacroix/	



# G. DE BUSSAC

Communication  
imprimée

Agence  
multimédia

[www.gdebussac.fr](http://www.gdebussac.fr)  
04 73 42 31 00

[www.debussac.net](http://www.debussac.net)  
04 73 40 65 65

Une nouvelle réalisation du Conseil Régional d'Auvergne

**Un espace ouvert  
à toutes les musiques**

**PREMIER CONCERT  
DÉCEMBRE 2003**

# le zénith d'Auvergne

**Le Rendez-vous  
des Grands Spectacles**

Grâce à la mise en œuvre d'une technologie exceptionnelle (capacité d'accueil jusqu'à 8 500 personnes, acoustique spécifique à chaque représentation, géométrie de la salle adaptable...), le Zénith de la Grande Halle d'Auvergne sera le passage obligé des grandes tournées internationales musicales, théâtrales, sportives et de danse. Au cœur de l'événement, l'Auvergne sera bientôt une destination de références.

**AUVERGNE**  
CONSEIL RÉGIONAL D'AUVERGNE